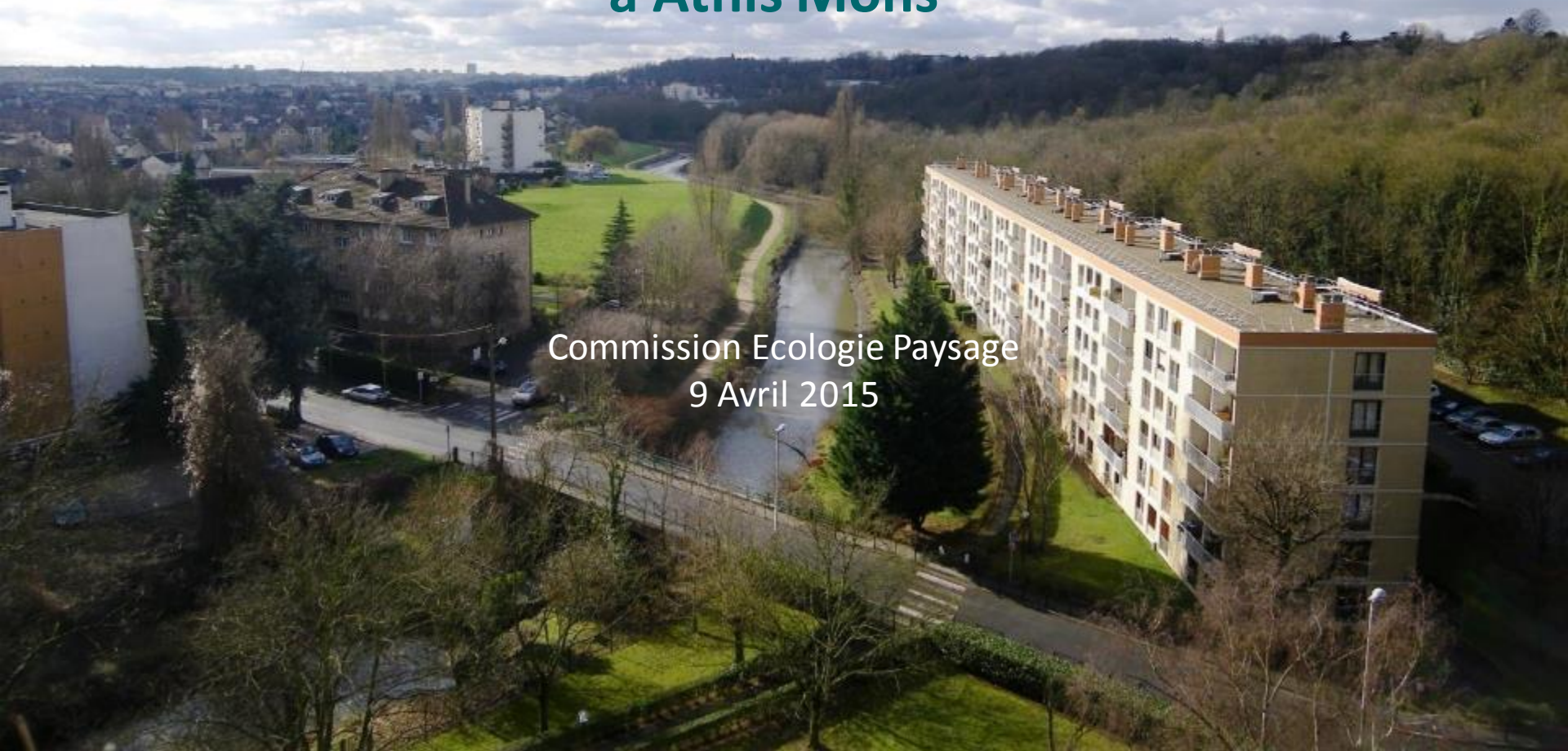




SYNDICAT DE L'ORGE

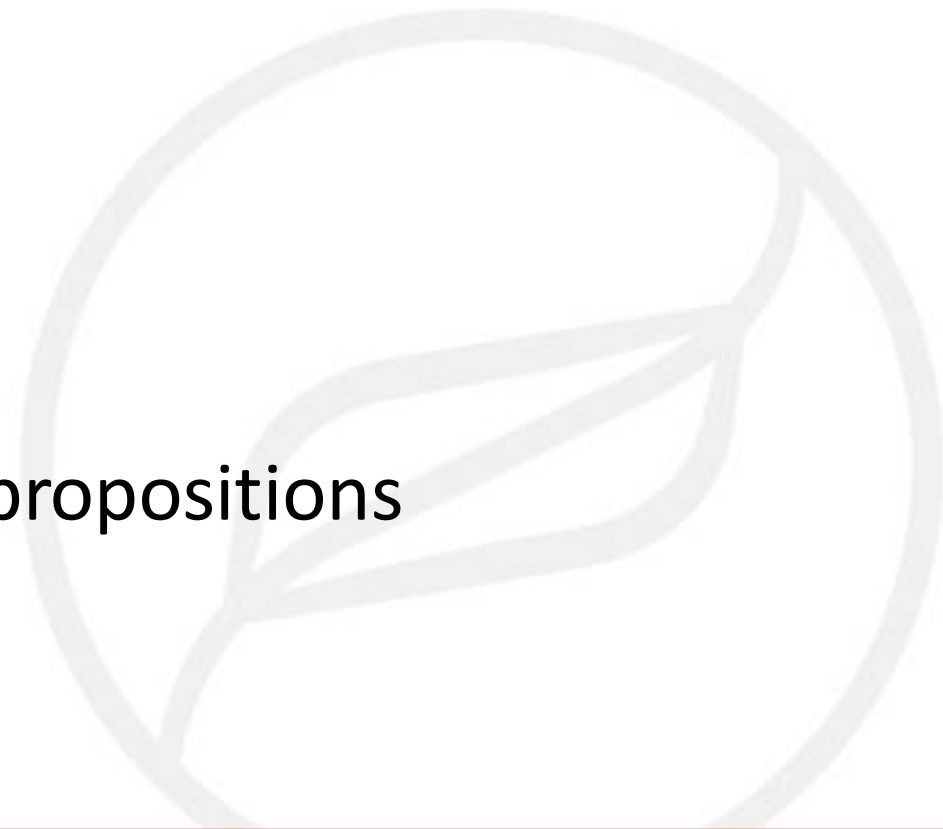
Projet de restauration de L'Orge au Coteau des Vignes à Athis Mons

Commission Ecologie Paysage
9 Avril 2015



Sommaire

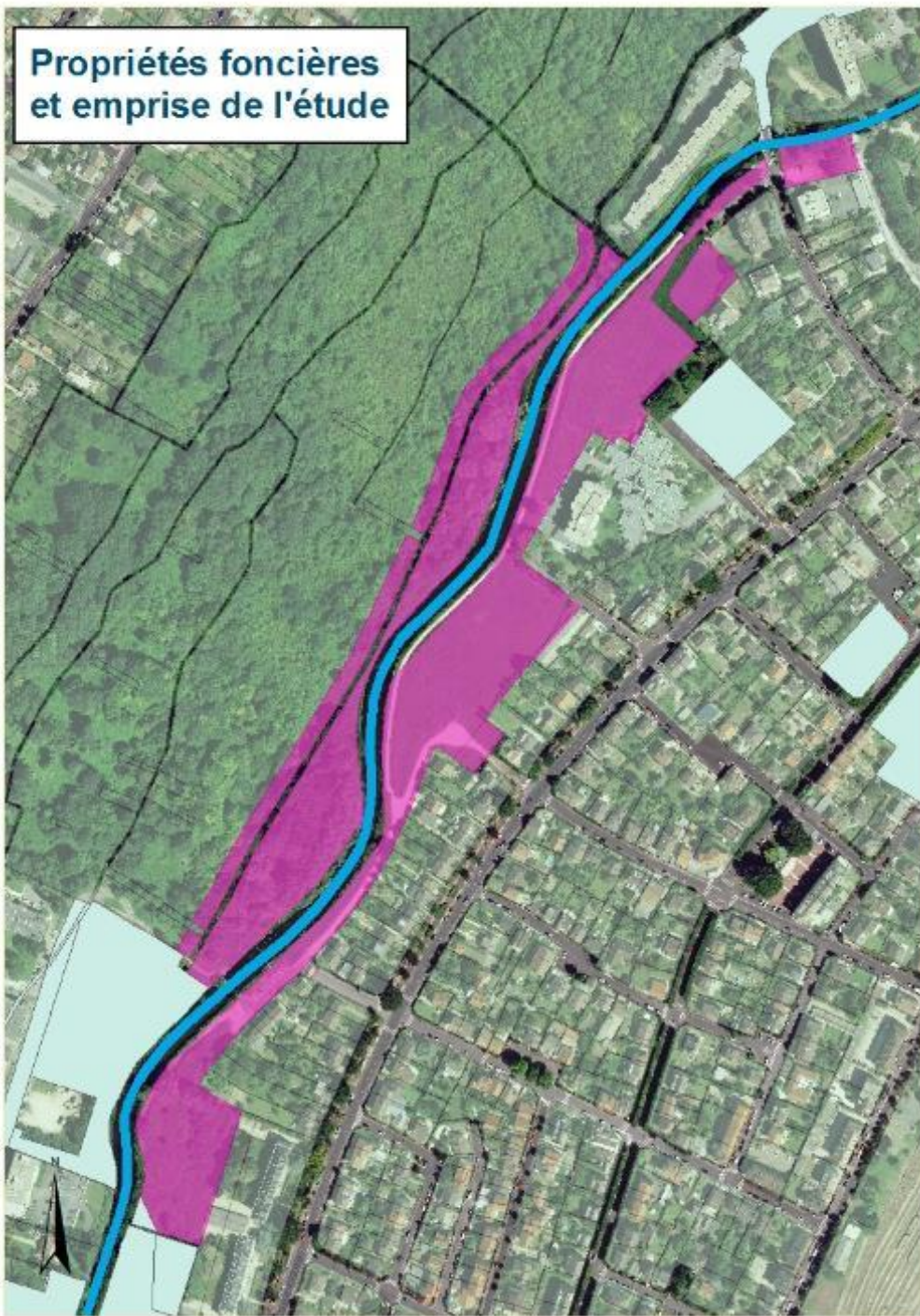
- Objectifs : le cadre législatif
- Enjeux du projet
- Contexte historique
- Contexte hydraulique
- Diagnostic paysager
- Le projet : intentions, propositions
- Estimation financière
- planning



Localisation du site



Propriétés foncières
et emprise de l'étude



Vue d'ensemble

De la limite de commune de
Juvisy jusqu'à la place du
Docteur Calmette :
850 mètres linéaires de berges
à restaurer.
Classement Znieff 1 et ENS



Parcelles syndicales

Objectifs

Cadre législatif

La Directive Européenne 2000/6, dite Directive Cadre sur l'Eau (DCE) engage les pays de l'Union Européenne dans un objectif de **reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques**.

Le Syndicat de l'Orge s'inscrit naturellement dans cette démarche qui vise à terme:

- **la continuité biologique et sédimentaire sur l'ensemble de son territoire.**
- **l'atteinte du bon état chimique de l'eau (2021),**
- **l'atteinte d'un bon potentiel écologique (2027)**
- **La continuité écologique**
- **La reconquête de la qualité des berges, des habitats et de la biodiversité**

Ces objectifs rejoignent également les orientations :

- du **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux** , bassin Seine Normandie (SDAGE 2010/2015)
- du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux**, Orge Yvette,
- du **Schéma directeur de la Région Ile de France (SDRIF)**

A. Enjeux du projet

Deux thématiques fortes liées entres elles

Eau/rivière

- Améliorer la qualité de l'eau
- Garantir la continuité écologique sédimentaire et piscicole (trame verte et bleue)
- Diversifier les habitats dans le lit mineur du cours d'eau en variant les écoulements et en soutenant le niveau d'eau à l'étiage (réduction du lit)

Paysage

- Accroître la biodiversité des milieux humides et des berges et milieux attenants (prairies, boisements et friches)
- Améliorer la qualité paysagère du site
- Assurer la continuité de la promenade de l'Orge

Clapet Mozart

abaissé depuis février 2013



Schéma de principe du profil en long

Jussy sur Orge

Aix les Bains

CLAPET MOZART
LEVÉ

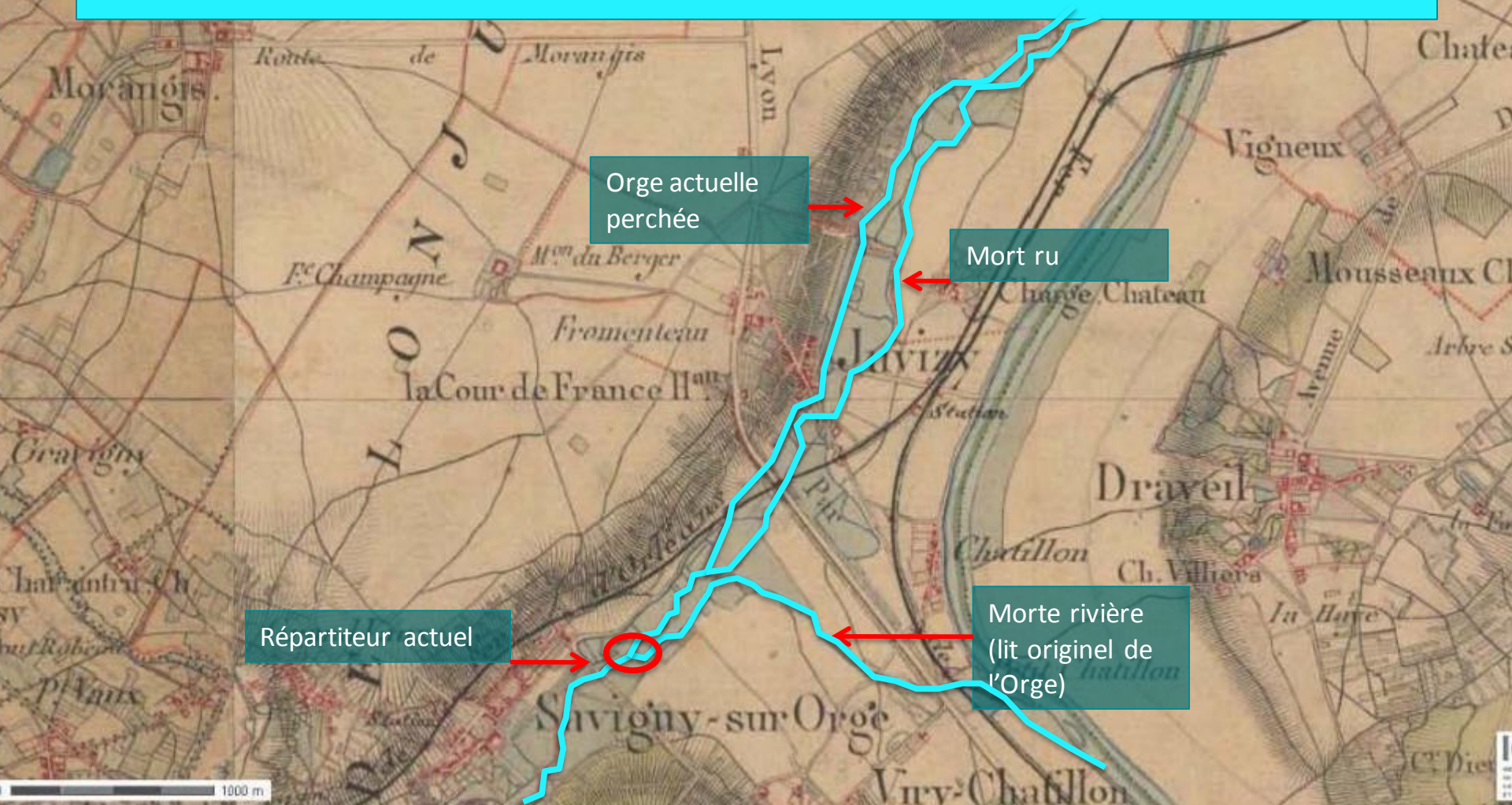


Avant abaissement du clapet Mozart



Après abaissement du clapet Mozart

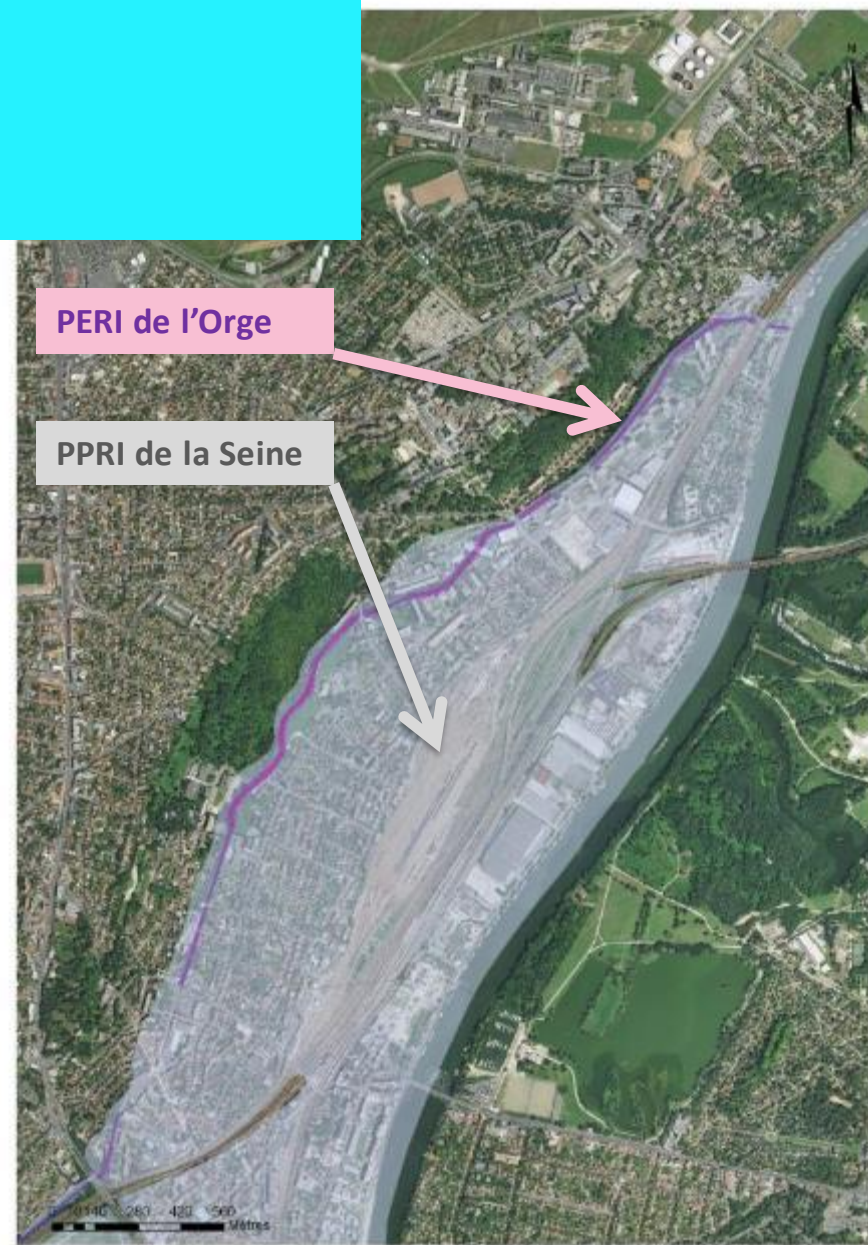
Carte d'état major (XIXème siècle)



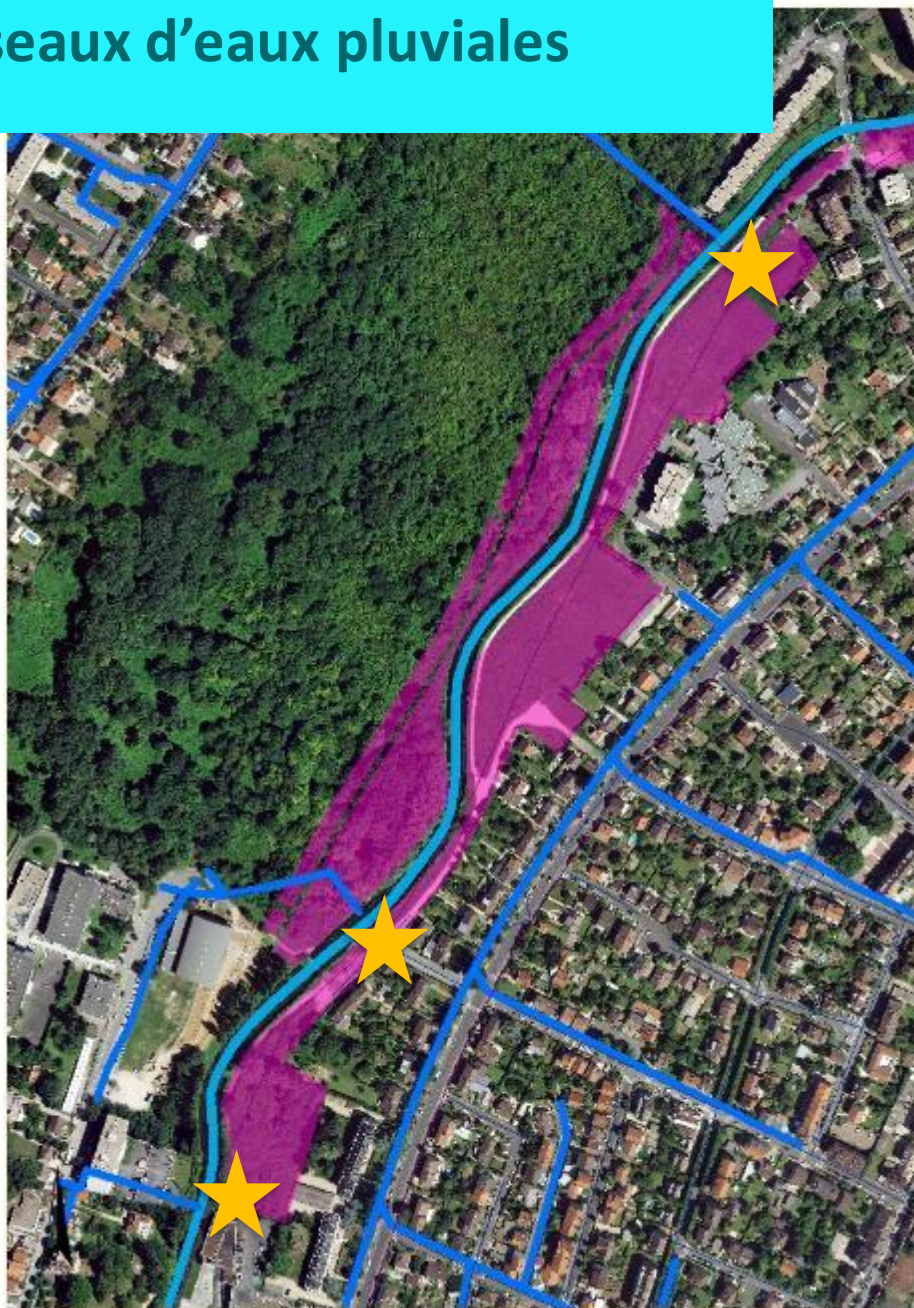
Données d'inondabilité

- Un site concerné par le PPRI de la Seine

L'abaissement du clapet Mozart n'influera pas sur les risques d'inondation des zones d'habitation l'objectif de l'aménagement est de viser le maintien de non inondabilité des zones bâties, ainsi qu'elle apparaît aujourd'hui sur le Plan d'exposition aux risques d'inondations de l'Orge en revanche nous sommes en pleine zone d'expansion de crues de la Seine (Aléa moyen)



Réseaux d'eaux pluviales



Antenne du Contin
(sivoa)



Face à la
saulaie ,
réseau de
la Calpe

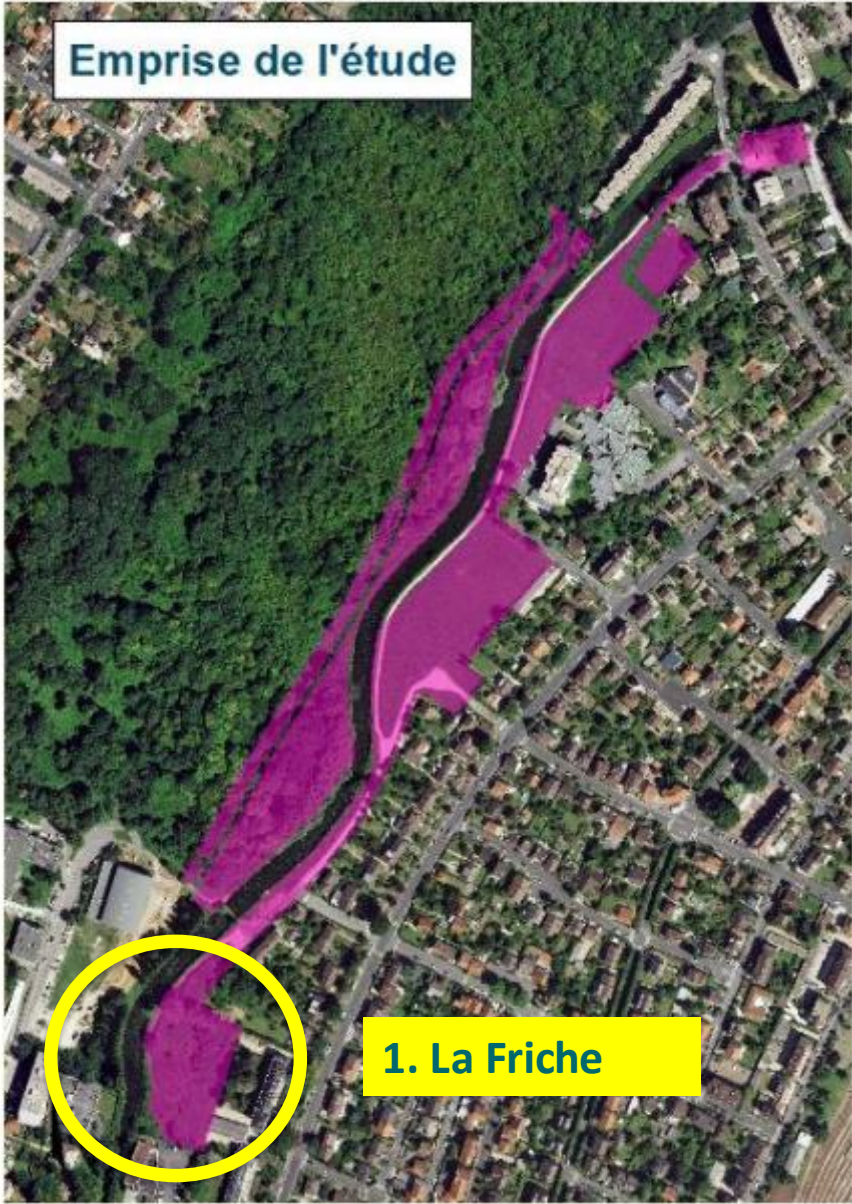


Face à la friche réseau
communal





Diagnostic paysager



Emprise de l'étude

Diagnostic de l'amont à l'aval

Préconisations du Plan de Gestion

Rappel : classement Znieff 1 et ENS

- Préservation et requalification de la friche et de la roselière
- Éradication de la renouée du Japon

1. La Friche

ETAT ACTUEL LA FRICHE

Gymnase du Lycée
Marcel Pagnol

Collecteur le long de l'Orge

Avenue du 18 Mai 1945

Lycée Jean Monnet

diagnostic

ETAT ACTUEL LA FRICHE



Friche

Résidence des Cèdres

Préconisations du Plan de Gestion

- Préservation de la zone humide, mise en lumière partielle, protection du triton palmé
- Mise en valeur saulaie
- Favoriser la roselière (contrôle des ligneux, étrépage)

Emprise de l'étude

2. Le Parking des Cheminots et la Zone Humide

le parking des Cheminots

Etat existant

Eaux pluviales

Zone humide

Nouvelle passerelle des
Cheminots

Promenade de l'Orge actuelle

Parking des Cheminots

Frange bâtie

Vers la Friche

le du Verco

diagnostic

Rive gauche: la zone humide



La Zone humide abrite une colonie de Tritons palmés (Inventaire faune 2011)

Vue sur la Saulaie cathédrale

Ouvrir au public? Préserver l'intimité? Mise en lumière partielle de la mare?

Mare temporaire ou permanente?...

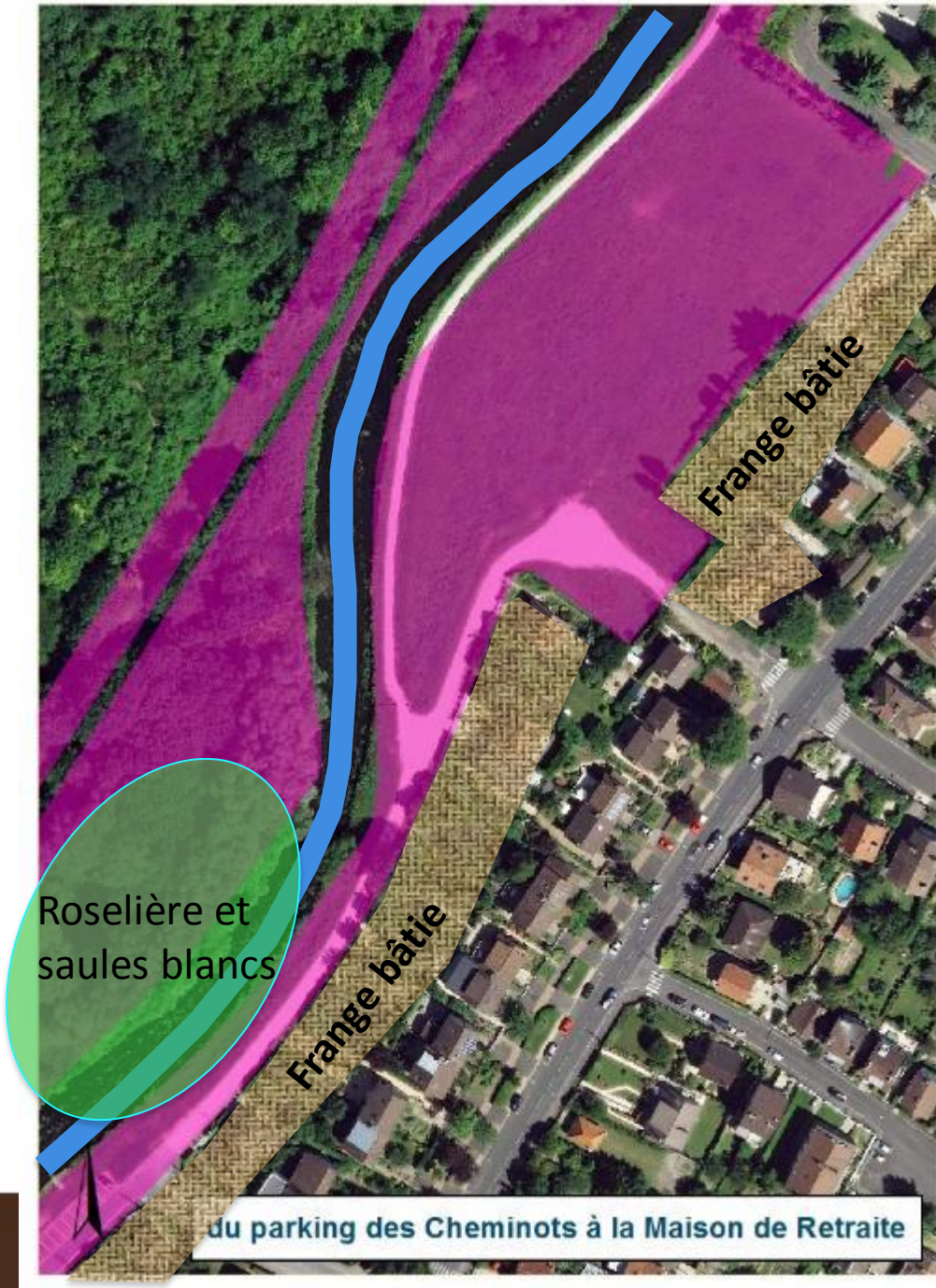
Emprise de l'étude

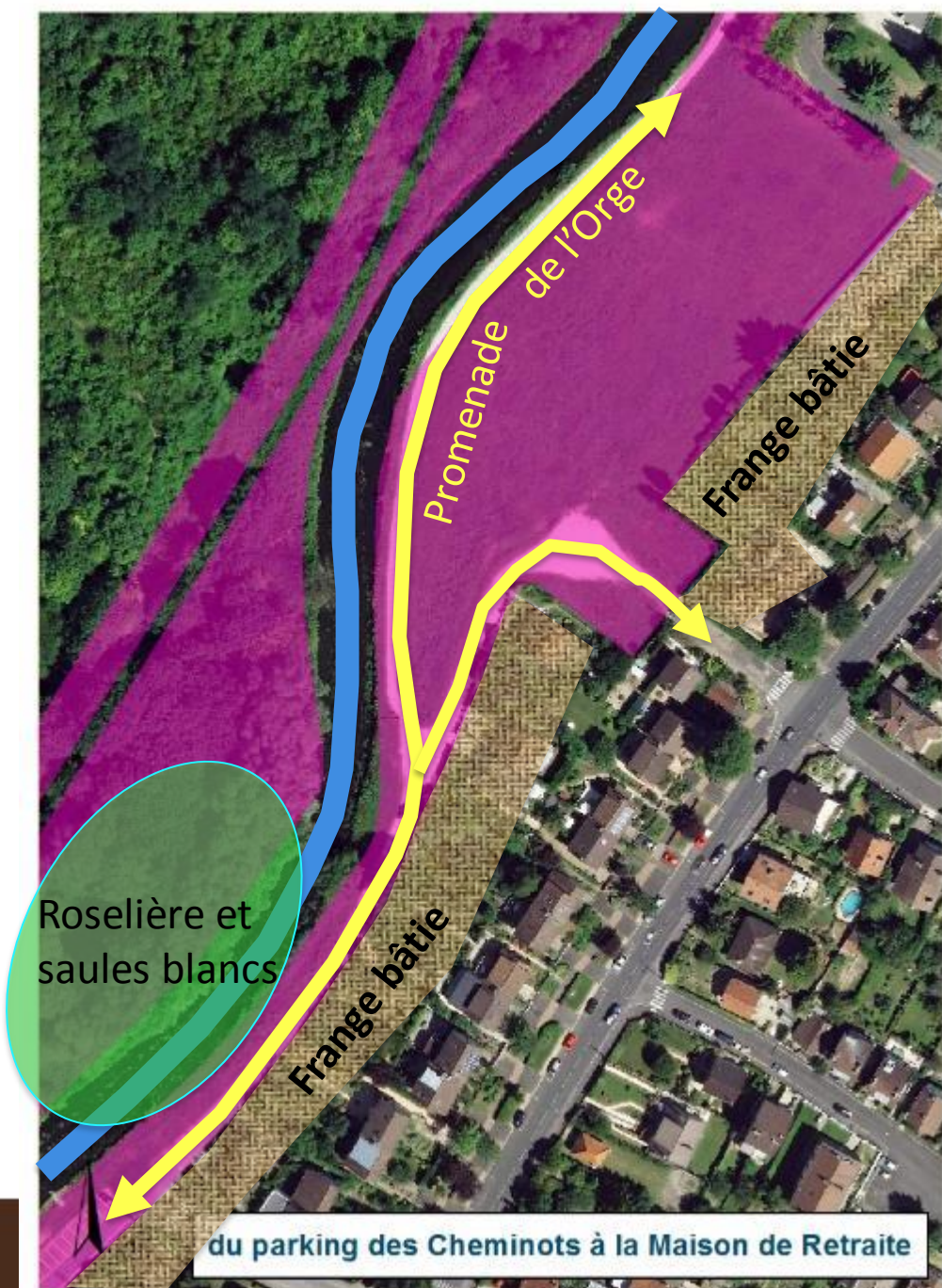


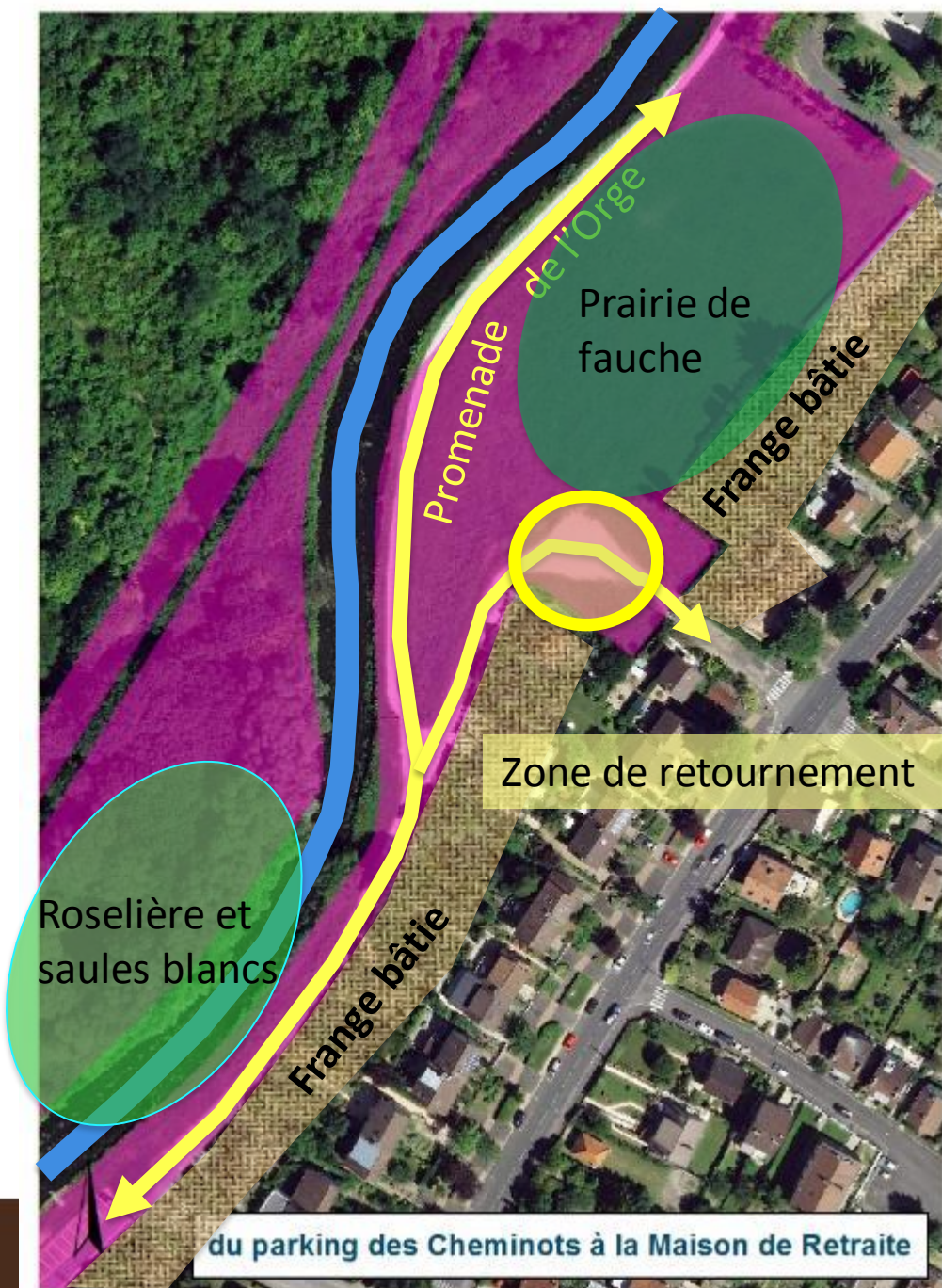
3. Des cheminots à la maison de retraite

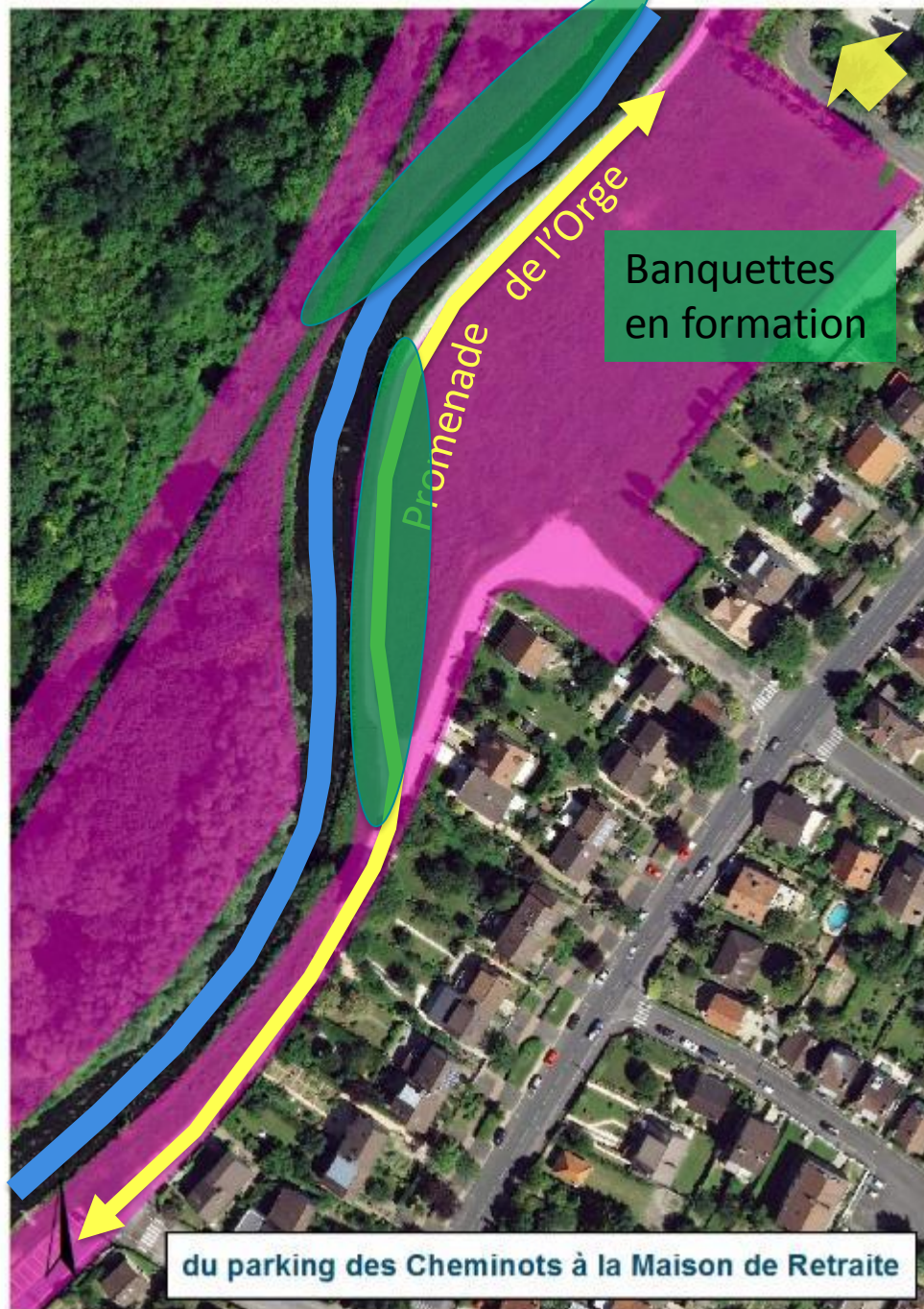
Préconisations du Plan de Gestion

- Maintien de la prairie de fauche, favoriser l'entomofaune
- Maintien en retrait de la frange boisée sur 10 mètres de large et par tronçons en rive gauche
- Préserver une zone de quiétude en rive gauche
- éloigner la promenade des berges pour favoriser les zones sensibles









Maison de retraite



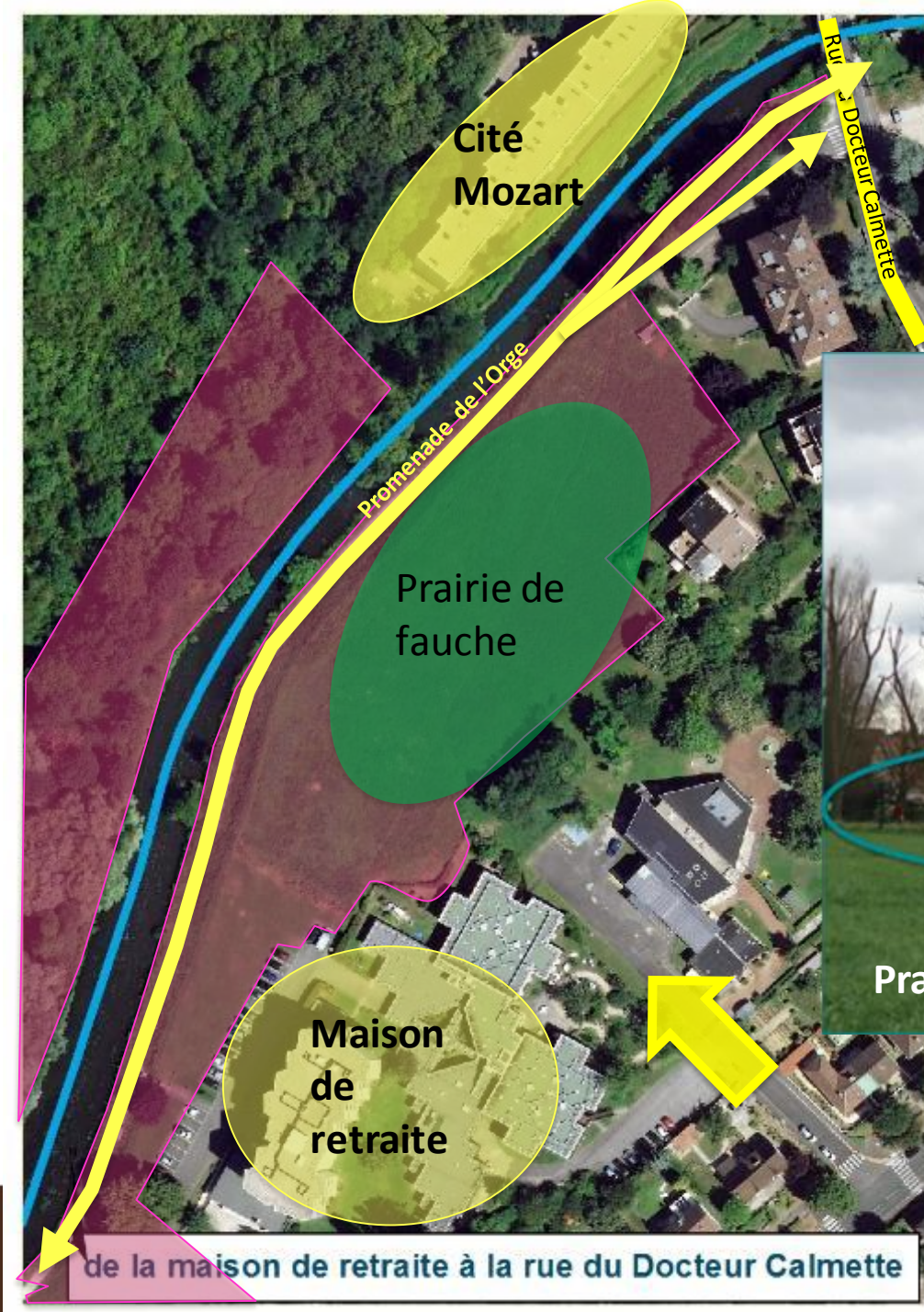
diagnostic

Emprise de l'étude

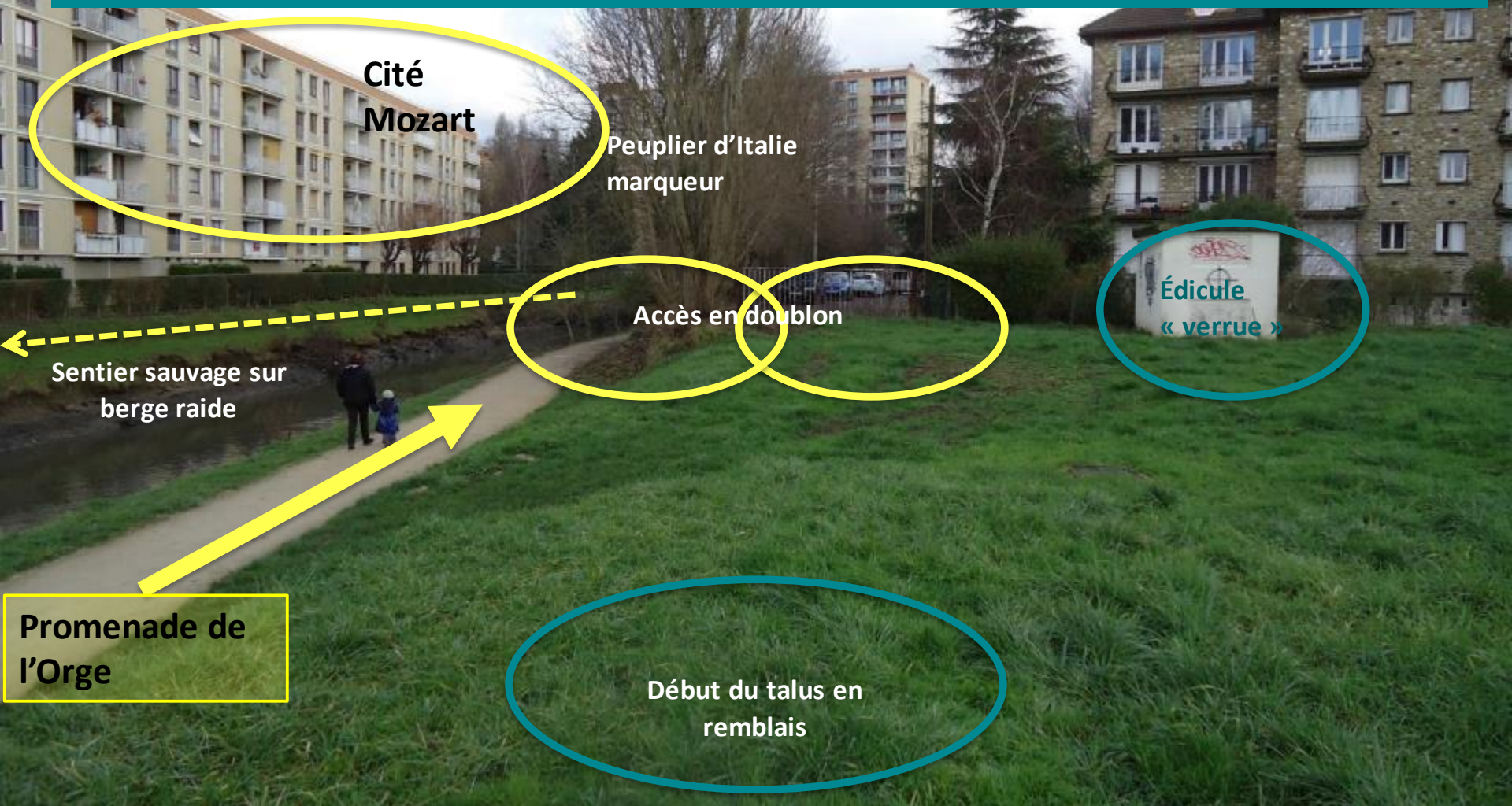
**4. De la maison de retraite à
la rue du Docteur Calmette**

Préconisations du Plan de Gestion

- Maintien de la prairie de fauche, favoriser l'entomofaune
- Ouverture de la frange boisée sur 10 mètres de large et par tronçons en rive gauche
- Éradication de taches de renouée
- Création de passage à faune sous le pont



Arrivée de la promenade à la Cité Mozart

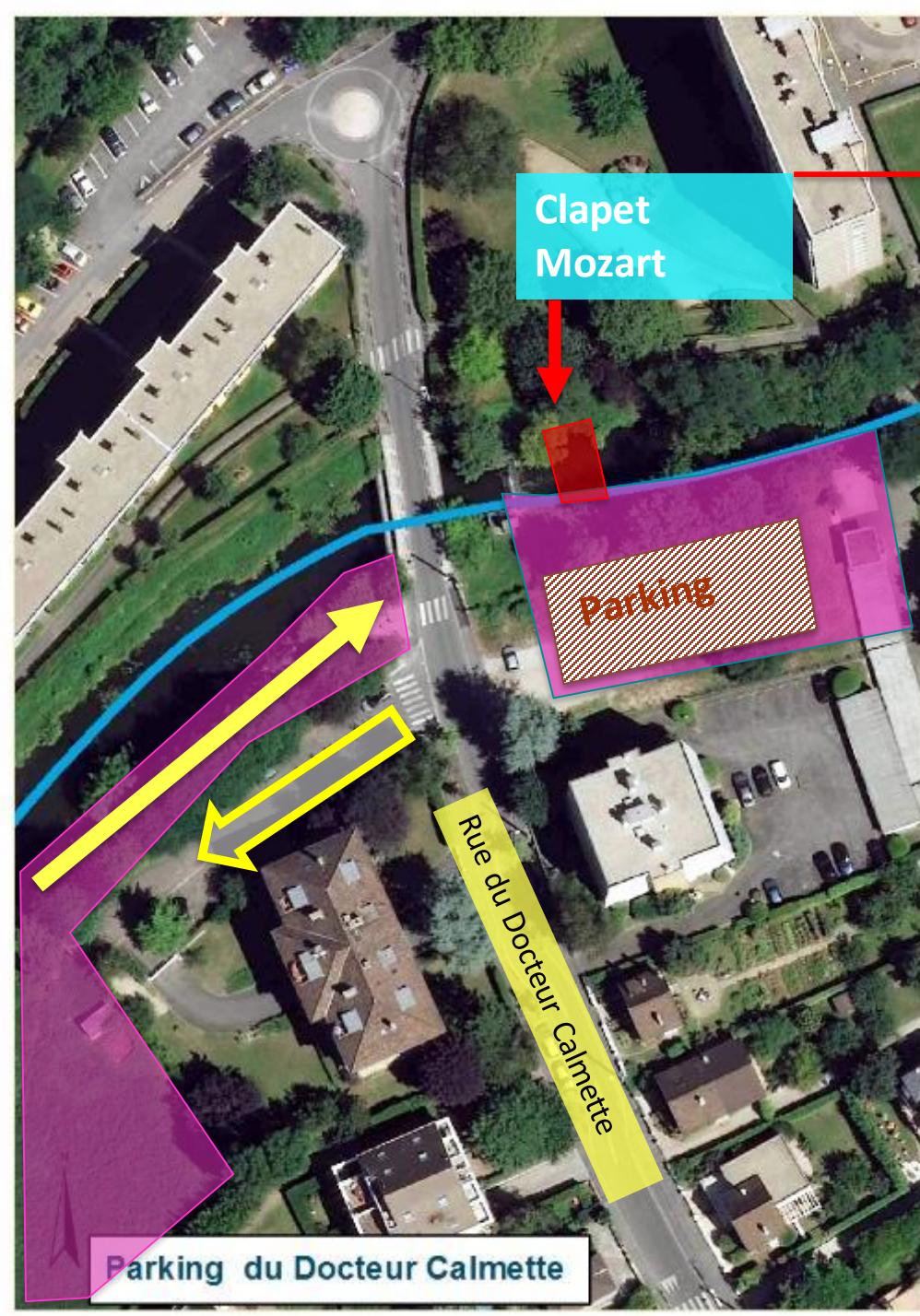


Emprise de l'étude

5. Arrivée sur la rue du Docteur Calmette

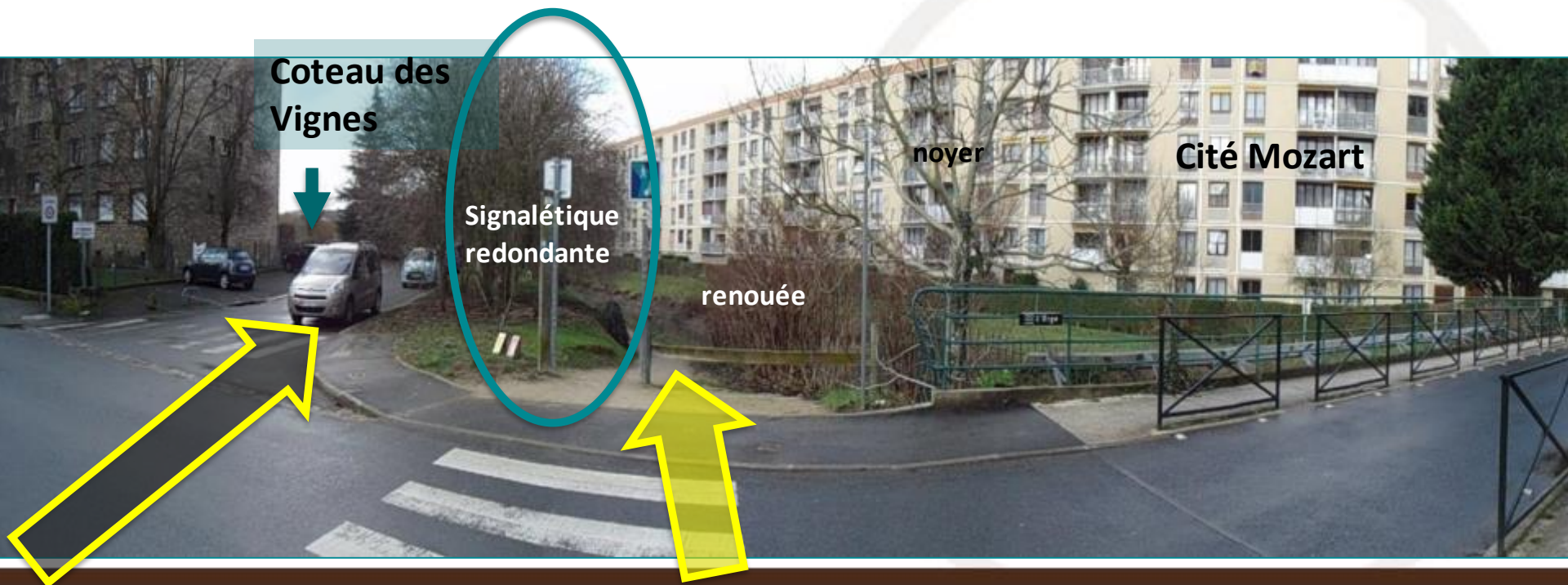
Préconisations du Plan de Gestion

- Favoriser les continuités écologiques (passage à faune)
- Création de berges en pentes douces
- Éradication de la renouée du Japon



diagnostic

Vue de la rue du Docteur CALMETTE



Résidence Mozart

Double
passerelle
piétonne en
béton

Aire de
lavage de
voitures
dans la
résidence

Sentier
sauvage

Transparence...
ouverture? liaison?

PHOTO ANCIENNE DE LA RESIDENCE MOZART



PONT DE LA RUE CALMETTE

**PROMENADE SEMI PUBLIQUE
EN BORD DE L'ORGE**

DOUBLE PASSERELLE

On peut aussi imaginer la réouverture de
la résidence sur la promenade de l'Orge...

Intentions et projet



De la limite de Juvisy à la rue du Docteur Calmette à Athis Mons...



— promenade perchée

➞ Pincement naturel du lit de la rivière

○ Création de risbermes et milieux annexes

Points clés d'aménagement

Des actions ciblées pour atteindre les objectifs

- ❖ Suppression du clapet, rétrécissement du lit de la rivière, mise en valeur de banquettes d'hélophytes
- ❖ Augmentation du champ d'expansion des crues (déblais lit majeur)
- ❖ Aménagement voie mixte- requalification de la zone de stationnement et Promenade Basse
- ❖ Ouverture de réseaux d'eaux pluviales, sources et mise en valeur des roselières
- ❖ Création de ponton valorisant la maison de retraite et d' espace d'observation des milieux
- ❖ Rue Calmette, création d'un ponton de pêche et aménagement de la zone de stationnement
- ❖ Création de la liaison avec Juvisy - Mise en valeur de la Promenade







Projet de continuité de la promenade vers Juvisy

Berges en pentes douces

Verger
pâturé

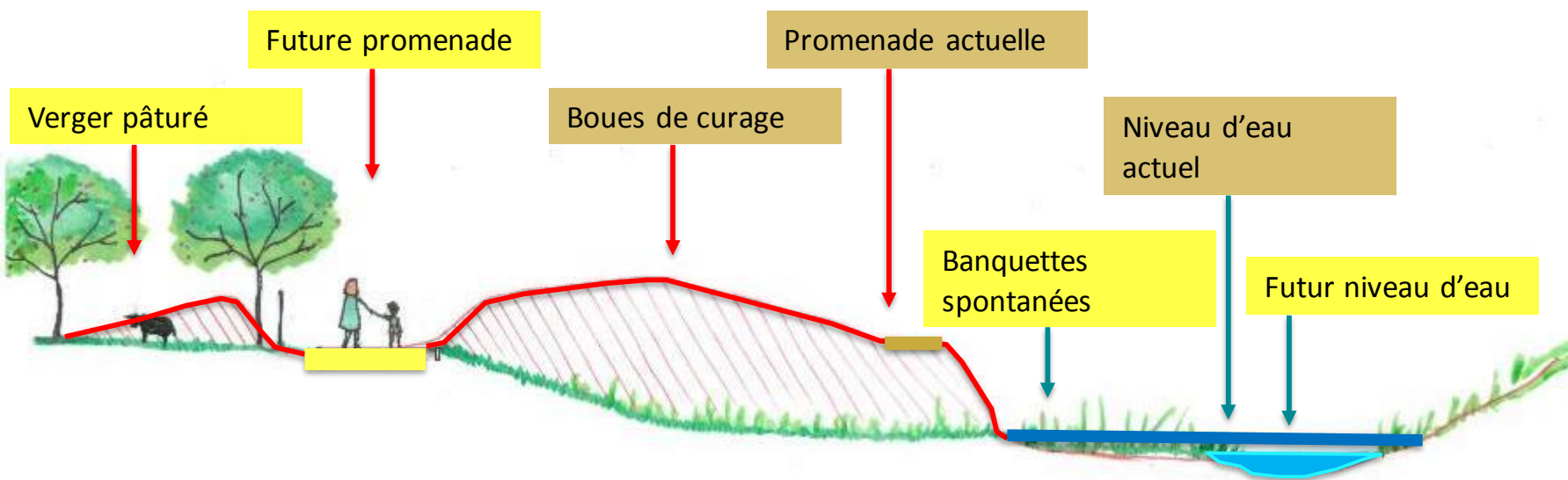
ganivelle

Arbres
existants

roselière

Friche à fruticée entretenue
par écopâturage

Coupe A'A



La liaison de Juvisy à Athis Mons

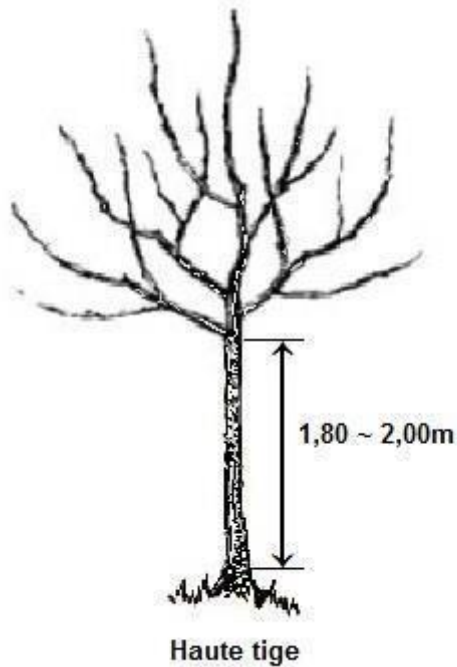


Arrivée sur le Coteau Des Vignes

La friche à fruticée à l'amont du Coteau des Vignes entretenu par écopâturage



Le verger





Promenade proche
de la rivière

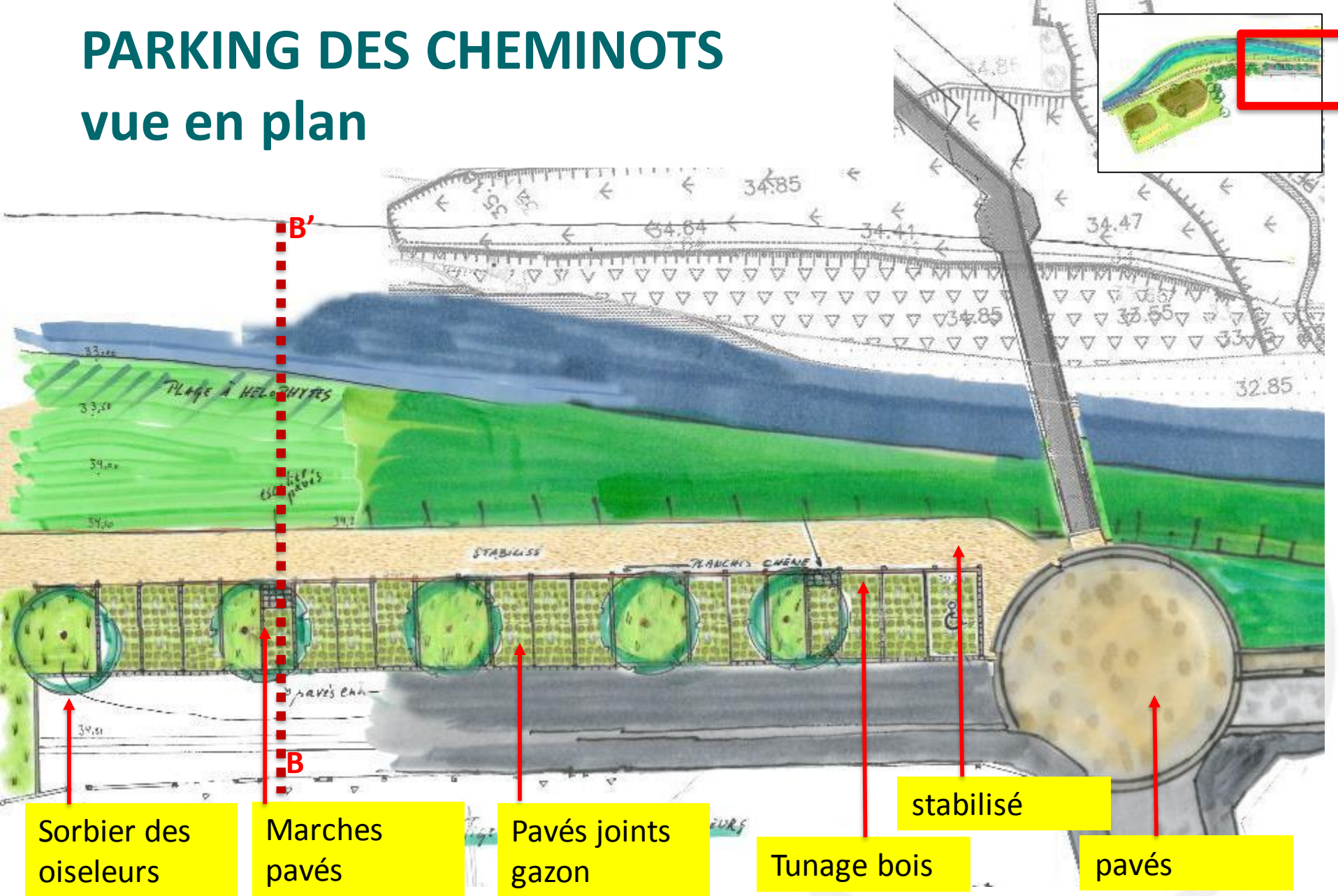
Liaison passerelle
des Cheminots et
rue du Vercors

parking

Parking paysagé

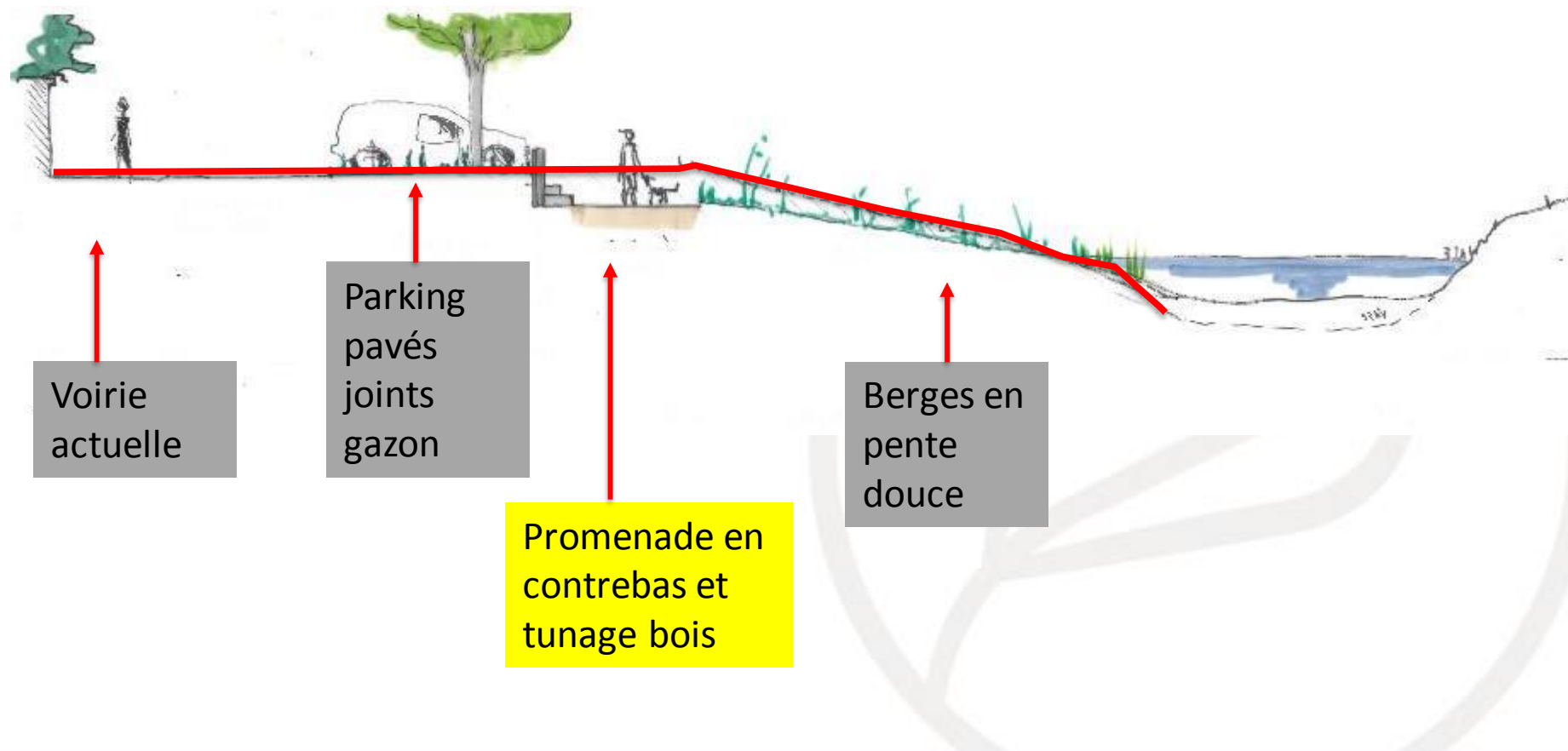
PARKING DES CHEMINOTS

vue en plan



Coupe BB'

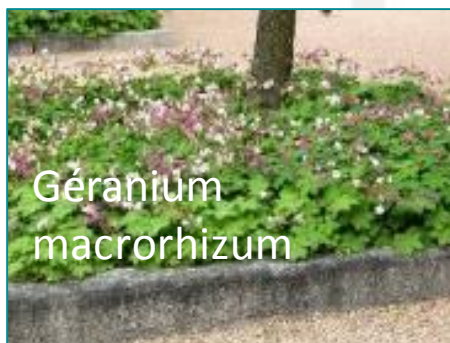
Le parking des Cheminots et la promenade de l'Orge



Palette végétale et matériaux

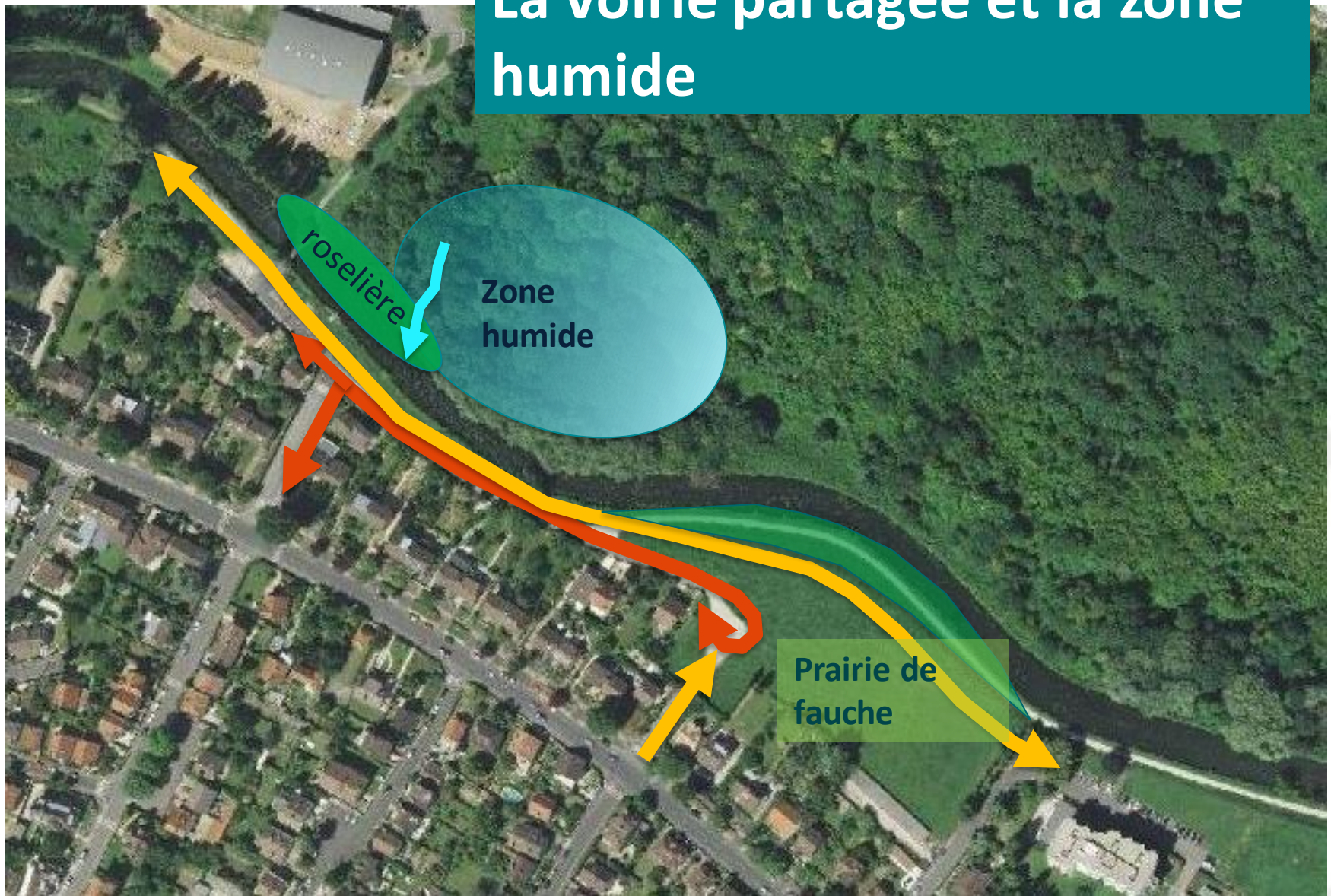


Pavés grès



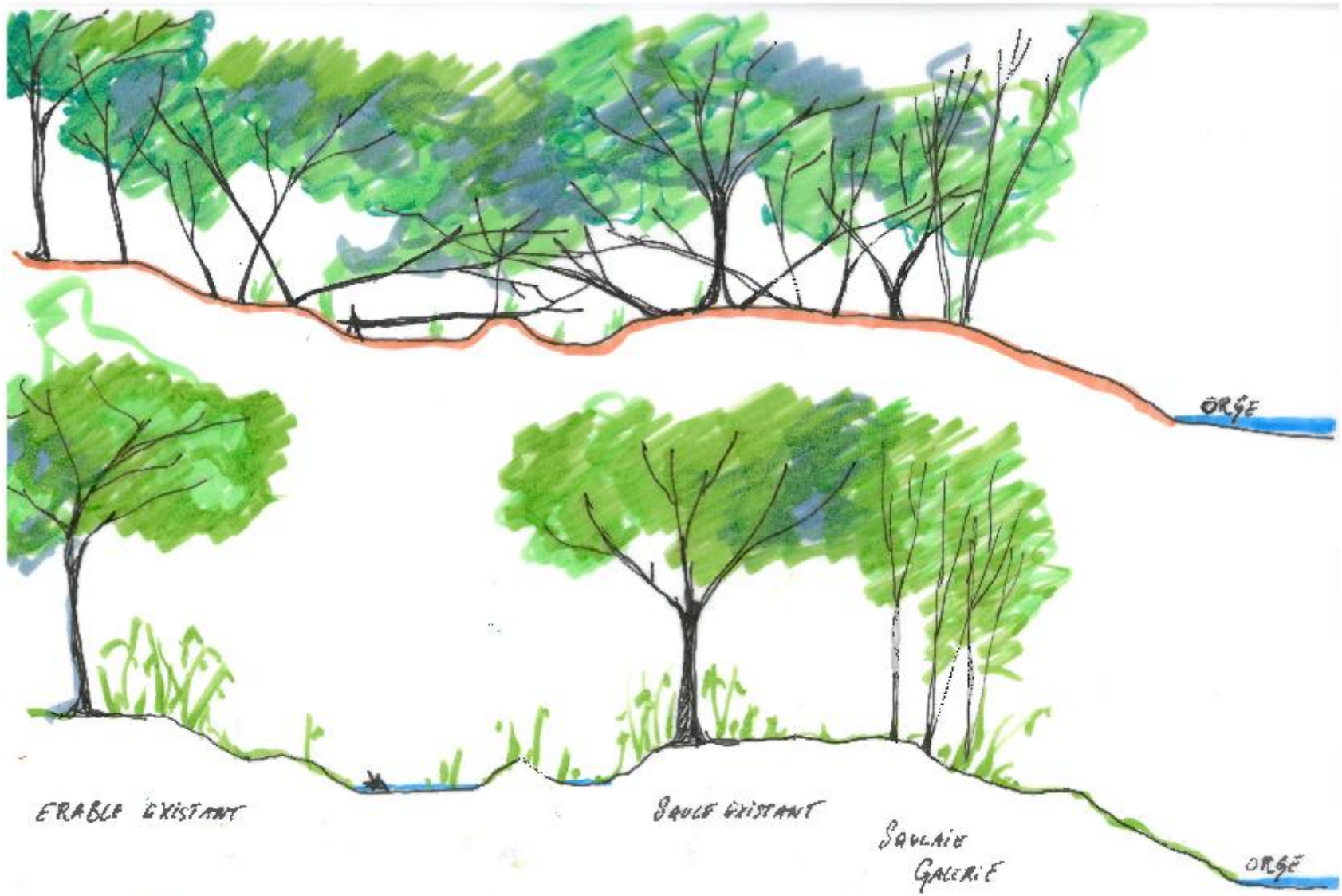


La voirie partagée et la zone humide



LA ZONE HUMIDE





- Mise en lumière de la zone humide

LE RESEAU D'EAUX PLUVIALES

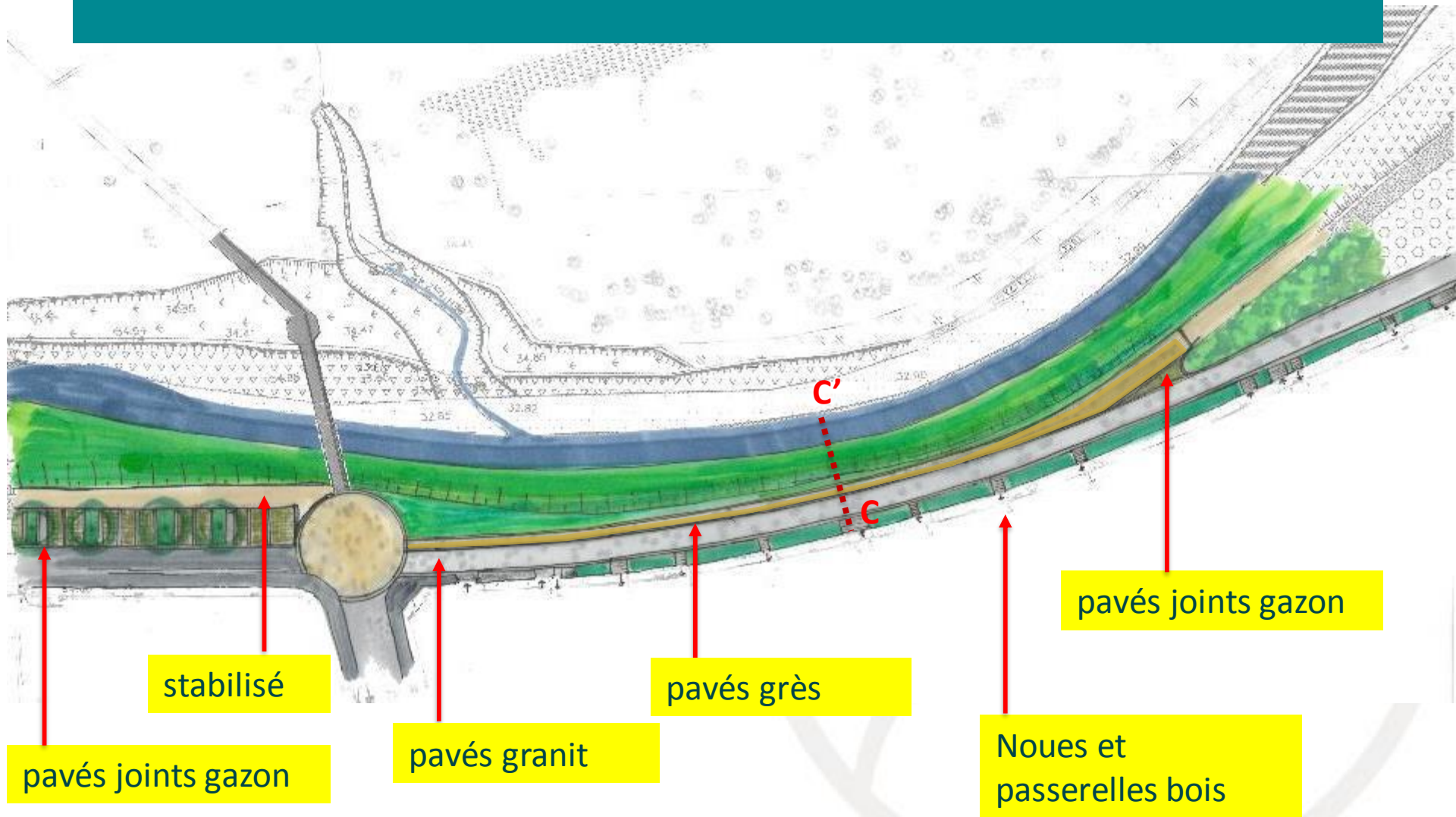


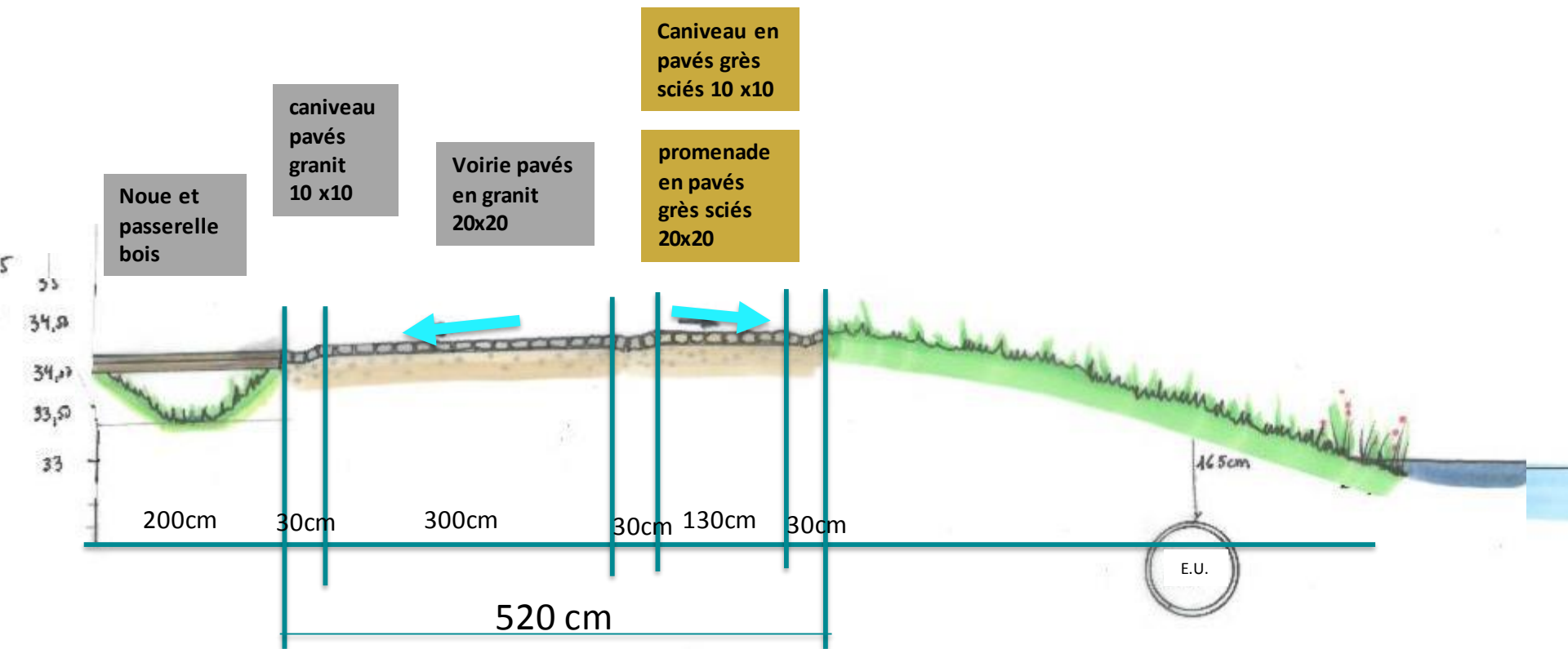


Ouverture
du réseau
d'eaux
pluviales
Le ru de la
Muette? Le
ru du
Coteau?

PROJET

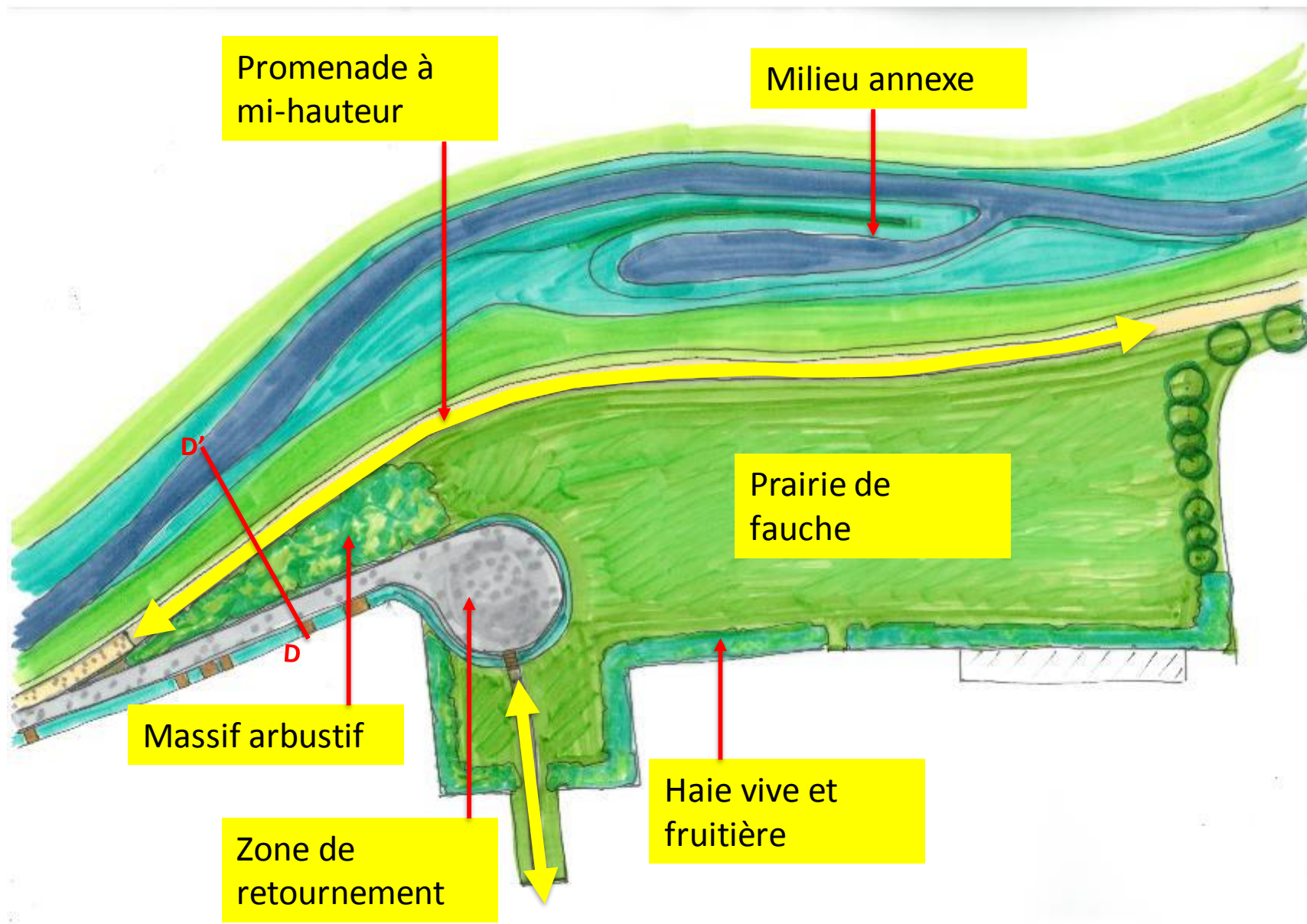
LA VOIRIE PARTAGEE revêtements





LA VOIRIE PARTAGEE COUPE CC'

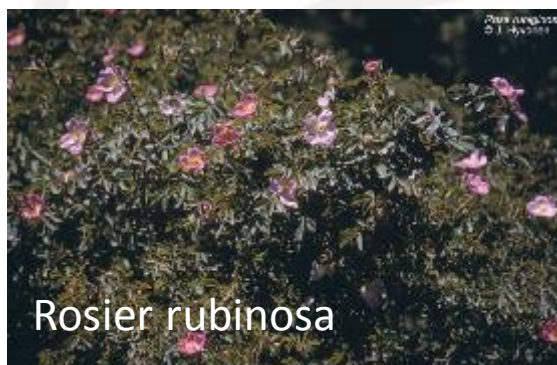




Palette végétale : la haie fruitière

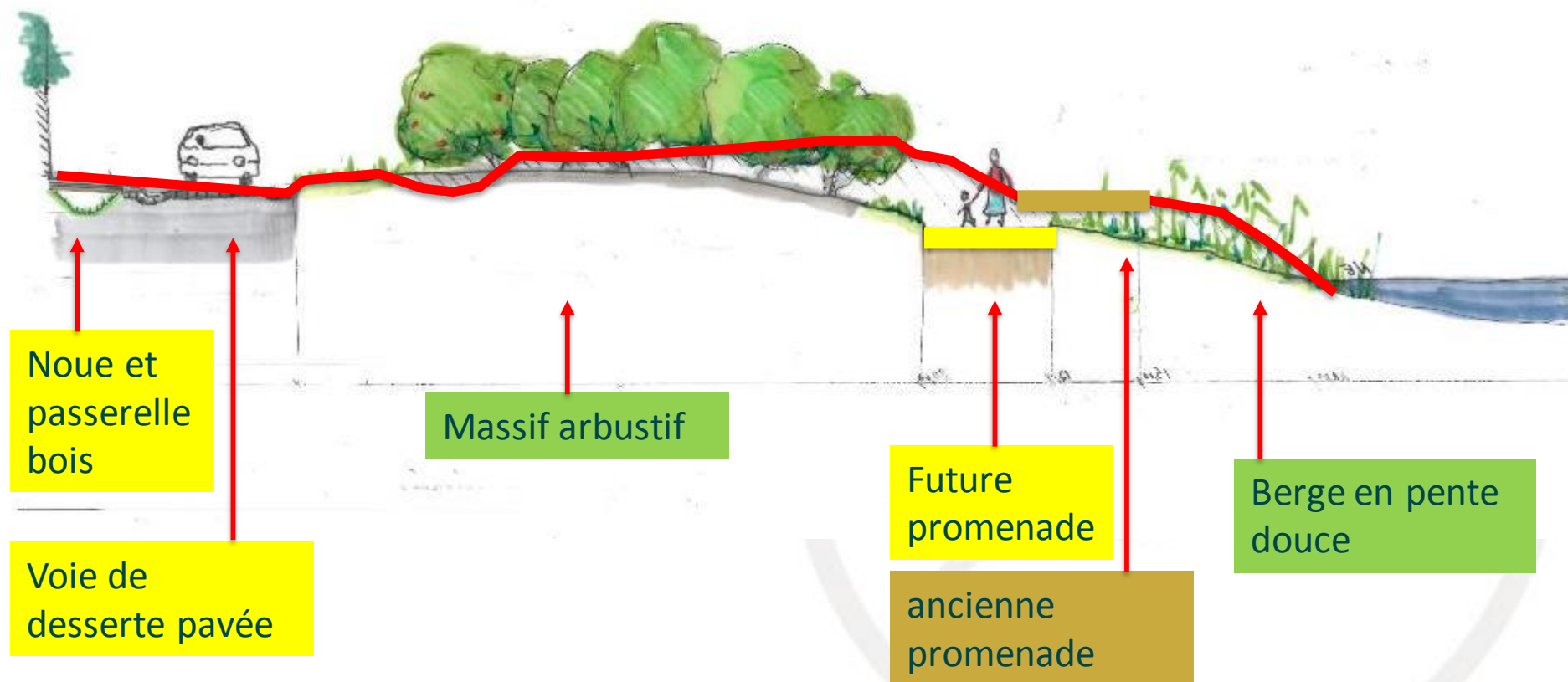


Palette végétale : le massif arbustif



Coupe DD'

La promenade de l'Orge, voies séparées



LA PRAIRIE DE FAUCHE



Le Syndicat fait du foin...

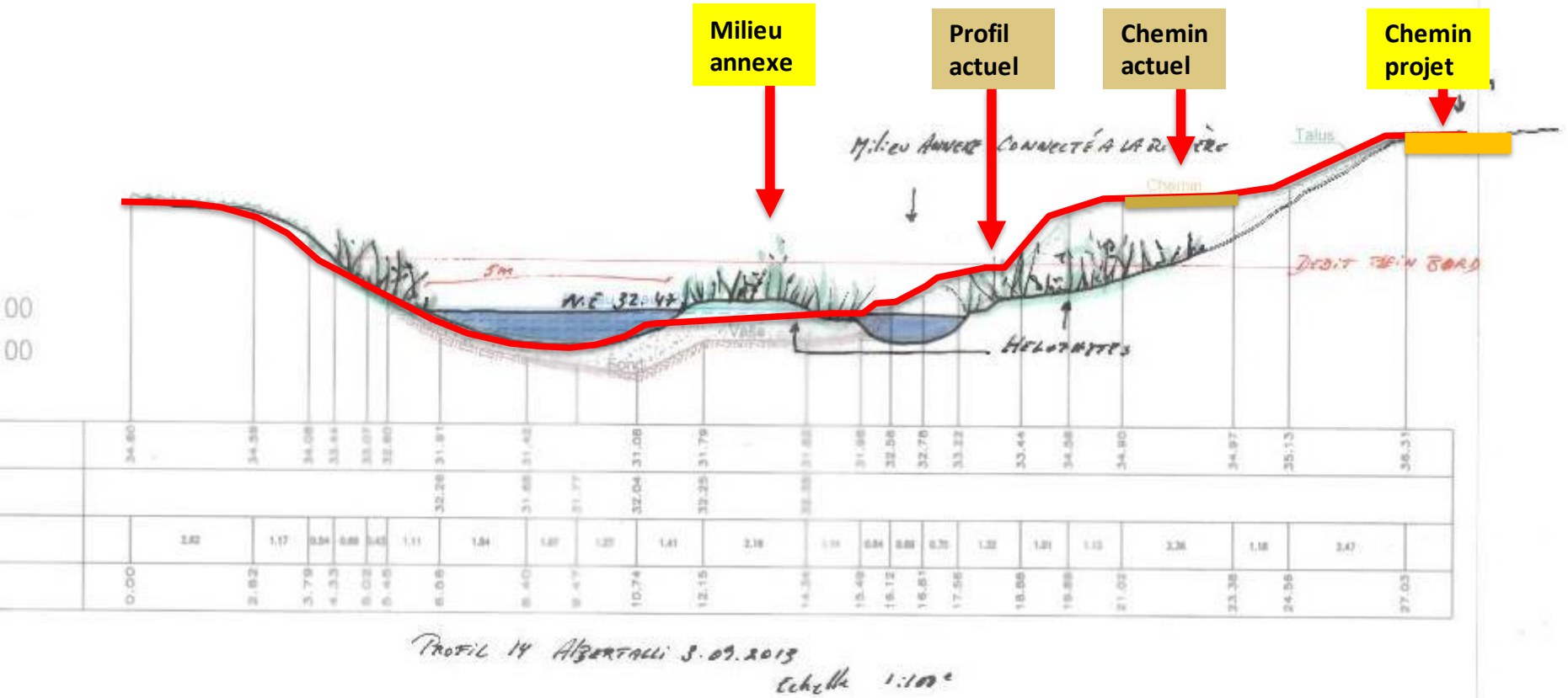


Accès par l'impasse Emile Zola

Coupe EE'



LA BANQUETTE À HÉLOPHYTES ET SON MILIEU ANNEXE



Palette d'hélophytes



Iris faux acore



Lysimaque
ponctuée



Lycoperdon
d'Europe



Juncus glauque



Lâche des rives

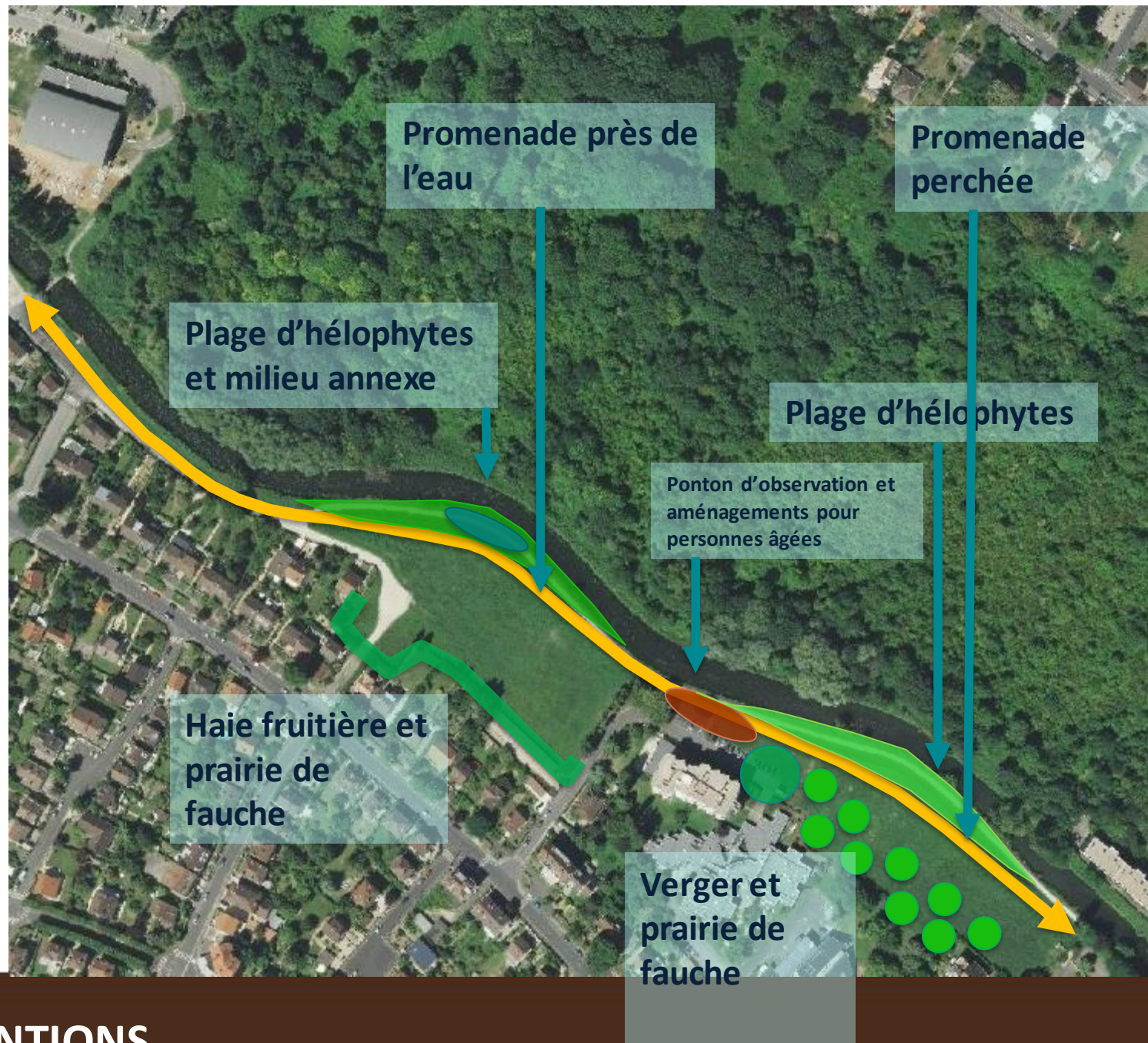


Salicaria

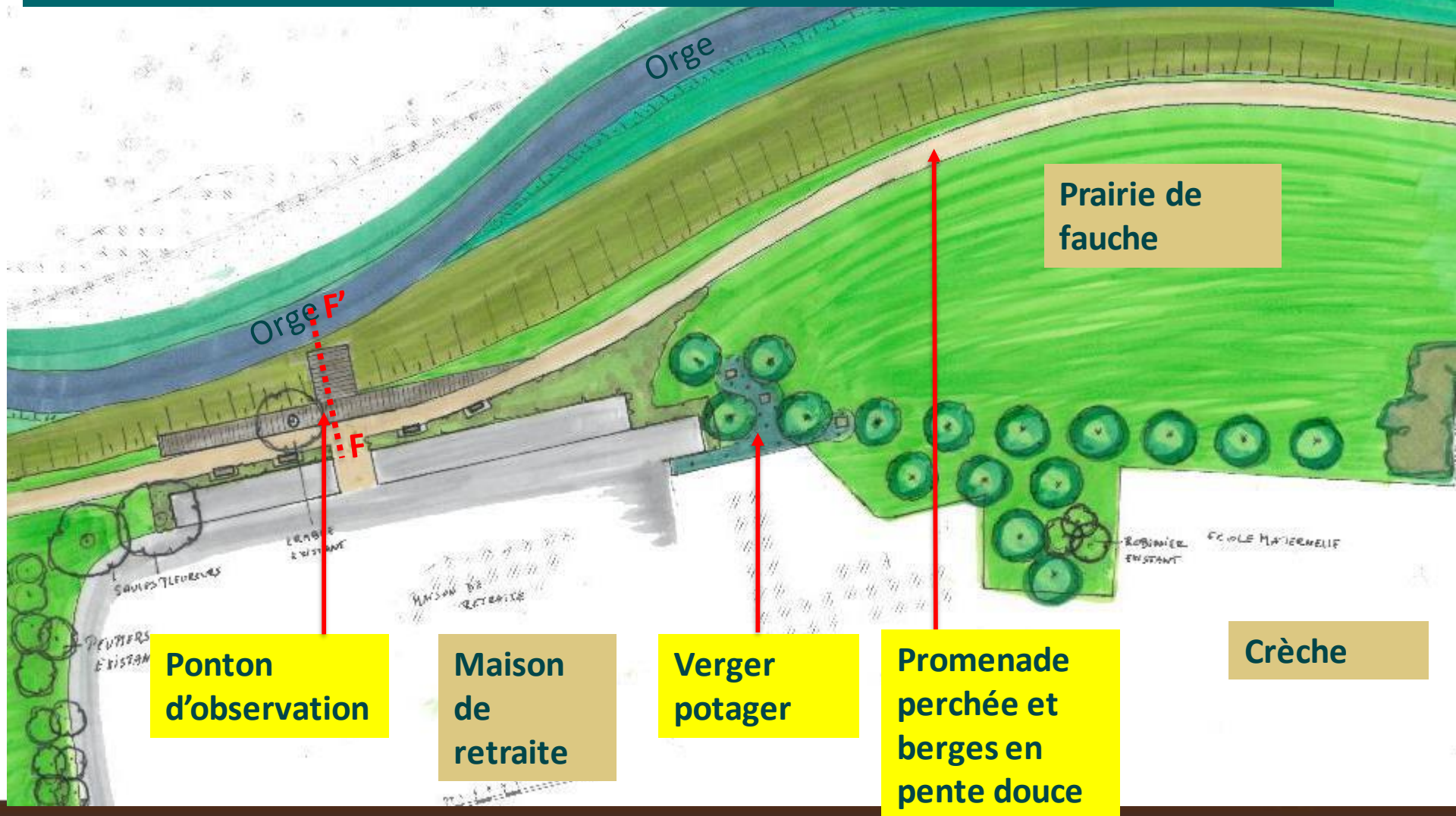


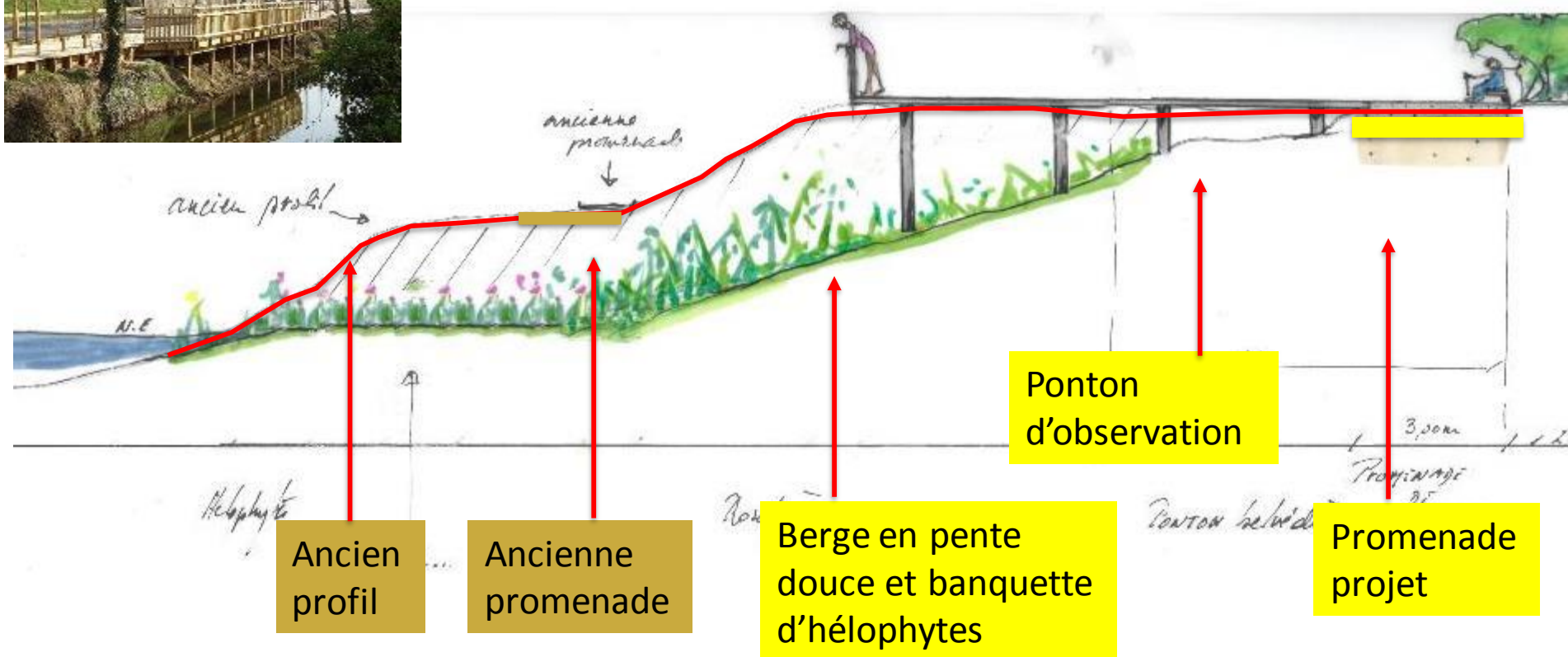
Scrophularia noueuse





LA MAISON DE RETRAITE





Coupe FF'

Le belvédère devant la maison de retraite

LA MAISON DE RETRAITE



LES JARDINIÈRES PMR



Palette végétale : le massif à fleurs parfumées



Mahonia à feuilles de houx



Viorne de Carles



Osmanthe de Delavay



Rosier de Damas



Lilas



Seringat



Chèvrefeuille de Maaki



LA PRAIRIE DE FAUCHE



Aménagement de l'exutoire du réseau d'eaux pluviales du Contin

Méandrage de la rivière

Banquette d'hélophytes et passage à faune

Aménagement d'un ponton de pêche

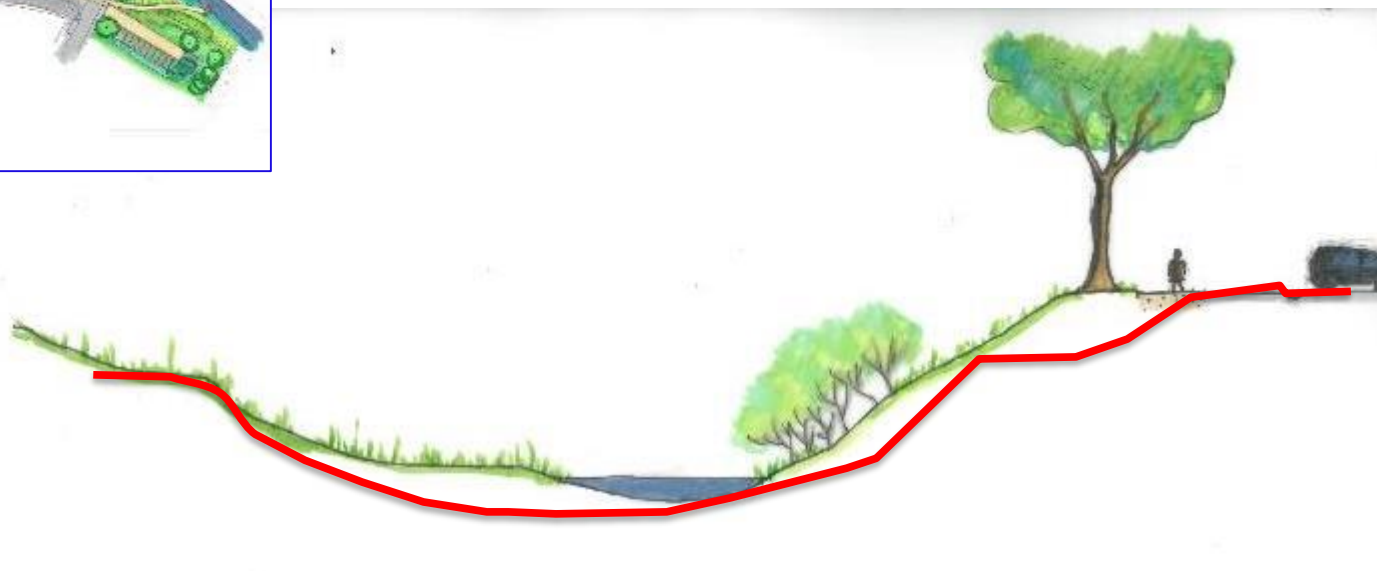
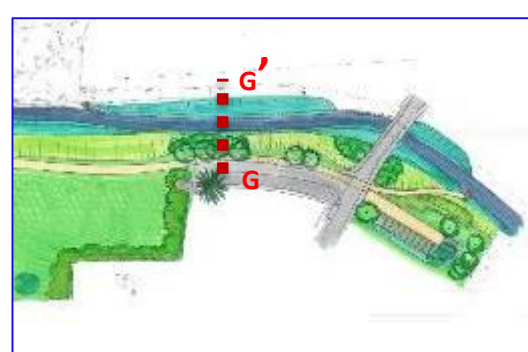
Reconnexion de la rue de la Prairie

Matérialisation de la traversée de la rue du Docteur Calmette

Requalification du parking

L'exutoire du Contin : habillage bois et enrochements





Coupe GG'



Vue vers le coteau des vignes

LA RUE DE LA PRAIRIE



Vue vers la rue du Docteur Calmette



LE PARKING PRIVE ET LA VOIE PARTAGEE

Coupe EE'

Le ponton de pêche et le parking Calmette







Continuité de la promenade de l'Orge

PHOTO ANCIENNE DE LA RESIDENCE MOZART



PONT DE LA RUE CALMETTE

**PROMENADE SEMI PUBLIQUE
EN BORD DE L'ORGE**

DOUBLE PASSERELLE

On peut aussi imaginer la réouverture de
la résidence sur la promenade de l'Orge...

Estimation budgétaire avril 2015

	Désignation	TOTAL HT Euros
Aménagement des berges et risbermes		
	INSTALLATIONS ET FRAIS DE CHANTIER	32 700,00 €
	TRAVAUX PRELIMINAIRES ET TERRASSEMENTS	168 054,00 €
	DEPLACEMENT DE LA CIRCULATION PIETONNE	117 800,00 €
	PLANTATIONS DE BERGES	15 850,00 €
	AMENAGEMENT ZONE HUMIDE	24 570,00 €
	MILIEU ANNEXE ET REPROFILAGE DES BERGES	119 270,00 €
	DEMOLITION CLAPET MOZART	57 807,00 €
	SOUS TOTAL	536 051,00 €
Aménagements des espaces naturels et paysagers		
	VERGER (FRICHE ET PRAIRIE)	19 490,00 €
	VOIRIE DE DESSERTE PARTAGEE	258 365,00 €
	CREATION D'UN BEL VEDERE D'OBSERVATION	131 210,00 €
	PLANTATIONS PRAIRIE ET FRANGE BÂTIE	35 885,00 €
	STATIONNEMENT DES CHEMINOTS	63 235,00 €
	STATIONNEMENT Rue du Dr CALMETTE	57 078,00 €
	SOUS TOTAL	565 263,00 €
	Total HT	1 101 314,00 €
	TVA 20%	220 262,80 €
	Total TTC	1 321 576,80 €

Financements

Volet concerné	Financier	Montant des travaux H.T.	Pourcentage de financement	Montant H.T.
Circulations douces	Conseil général 91	565 263,00 €	40%	273 225,20 €
	Région		40%	273 225,20 €

Eau	Conseil général 91	536 051,00 €	70%	375 235,70 €
	Région			
	Agence de l'Eau			

Montant total de subventions H.T.	921 686,10 €
-----------------------------------	--------------

Calendrier prévisionnel

	2013							2014												2015												2016											
	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre			
Comité technique Calpe/ CG/ Sivoa		1er																																									
Elaboration dossier technique Phase PROJET																																											
Comité de Pilotage																																											
Concertation publique (assos, riverains...)																																											
Préparation et dépose du dossier Loi sur l'Eau																																											
Période électorale																																											
Instruction dossier Loi sur l'Eau et enquête publique																																											
Rédaction dossier de consultation et de subventions																																											
Lancement de la procédure de marché (consultation et attribution)																																											
Réunion publique explicative Travaux																																											
Travaux																																											

Conclusion



- Un projet de renaturation d'accompagnement de la dynamique naturelle de la rivière.
- « La problématique eau » intimement liée au paysage (déplacement de la promenade, aménagements connexes)
- Une opportunité de valorisation des milieux humides et de la rivière en zone urbaine



SYNDICAT DE L'ORGE